

CADIER **B**

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Procurez-vous chaque jour la nouvelle section **SPORT** du **SOLEIL**

Droits des minorités religieuses

Le Québec est au Moyen-Age (Zylberberg)

◆ Dans la "pure-terre-vierge-mariale" du Québec, il n'y a guère eu d'évolution entre ce Moyen-Age où l'on brûlait publiquement les sorcières et l'an 1985, quant au respect des droits des minorités religieuses.

par Jean-Claude RIVARD

Le sociologue Jacques Zylberberg, de l'université Laval, a fait une violente sortie, hier, à la IIIe conférence internationale de droit constitutionnel, en dénonçant la clause "nonobstant" de la charte constitutionnelle des droits qui permet aux législations provinciales, plus spécialement à celle du Québec, de priver les minorités religieuses de droits fondamentaux.

Il a dénoncé la persistance du césaro-papisme dans ce "nous" collectif, majoritaire et officiel constitué par les catholiques, qui s'opposent à "l'autre", cet intru que sont les Juifs, les Baptistes, les Témoins de Jéhovah, les Adventistes, les Scientistes, etc.

Spécialisé dans le domaine de la sociologie religieuse et concrètement impliqué, depuis une vingtaine d'années, dans les travaux de recherche portant sur le vécu religieux des Québécois, ce sociologue au langage coloré et parfois un peu excessif, y est allé d'exemples concrets.

En 1985, une famille de Témoins de Jéhovah a perdu la garde de ses enfants parce qu'elle les amenait à la "Salle du Royaume" où l'on prêche la paix, la justice, la non-violence et la modération en toutes choses...

En 1985, les Scientistes n'ont toujours pas le pouvoir de marier leurs fidèles, ce privilège étant réservé aux pasteurs des Eglises catholique, anglicane et unie. On leur refuse même le droit de s'incorporer comme groupement religieux: ils

n'existent au Québec qu'en vertu d'une charte ontarienne.

En regard de la loi du dimanche, les Juifs qui observent leur sabbat et qui veulent ouvrir leur boutique le dimanche doivent s'adresser à un organisme strictement laïc, le Congrès juif du Canada, pour obtenir l'autorisation exigée par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

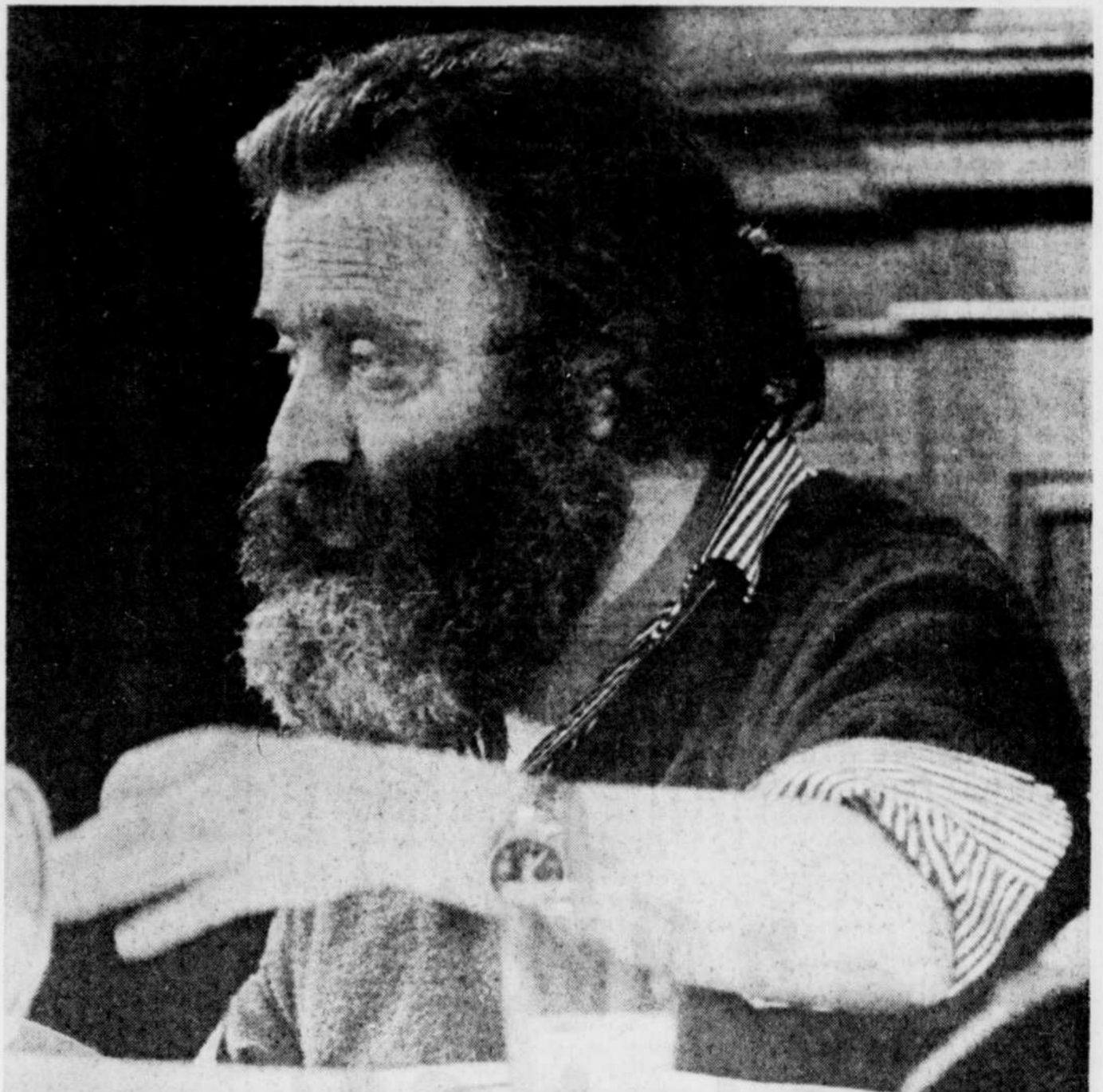
"J'ai honte d'être Québécois, face à la nouvelle loi scolaire récemment votée" déclare-t-il en ajoutant qu'il comprend mal que les évêques n'aient pas réagi face à pareil "scandale".

"Chaque québécois est égal dans sa liberté de croyance. Messieurs les députés, rendez-nous nos droits, et nos libertés, rendez-nous nos chartes", a-t-il dit en spécifiant que s'il se montre agressif, c'est pour protéger sa propre foi contre d'éventuelles atteintes des législateurs de demain.

Comme on le devine, les propos de Jacques Zylberberg ont été l'étincelle qui a enflammé les premières heures de la conférence internationale de droit constitutionnel, à laquelle doit prendre part, vendredi, le secrétaire général des Nations unies Javier Perez de Cuellar.

Les médias en ont pris pour leur rhume. Le *Devoir* a même été blâmé pour son attitude raciste, en rapport avec l'affaire Zundel. Beaucoup de gouvernements nationaux ont été passés au crible, notamment celui de la France dont le Conseil d'Etat refuse de considérer les Témoins de Jéhovah comme une religion.

M. Zylberberg a aussi blâmé beaucoup d'autres gouvernements, plus spécialement ceux des pays unitaires. Les Nations unies n'ont pas évité le crible, pas plus que la magistrature, d'ailleurs, à laquelle il a cité comme exemple la Cour suprême de l'Australie où il a été décidé que tous sont légaux devant la loi, quelle que soit sa croyance ou sa non-croyance.



Jacques Zylberberg: "L'enfer, c'est les autres."

Le Soleil, Roland Marcoux

Les tribunaux ont bâti la charte des droits

◆ L'ex-juge en chef de la cour supérieure du Québec, l'honorable Jules Deschênes, a déclaré hier que le public peut être assuré de trouver encore des juges courageux capables de faire respecter les droits des minorités.

par Jean-Claude RIVARD

Participant à la troisième conférence internationale de droit constitutionnel, il n'a pu s'empêcher de répliquer aux propos du sociologue Jacques Zylberberg qui a éclaboussé la magistrature, en traitant des saisies opérées, chez les adeptes de l'Eglise de scientologie ontarienne, en vertu d'un ordre de cour.

L'auteur du jugement qui a partiellement invalidé la loi québécoise 101 sur la langue française, relativement à l'affichage, a déclaré qu'en dépit des prétentions des hommes politiques, ce sont les tribunaux qui ont, pas à pas, bâti la charte constitutionnelle des droits et libertés au Canada. Il a rappelé qu'à sept reprises au moins, la Cour suprême du Canada est intervenue pour défendre et protéger les droits des minorités.

"Des juges courageux, il y en a et il y en aura encore dans le futur", a-t-il soutenu, pour ré-

primer les abus toujours possibles, par le biais de la clause "nonobstant" de la part des provinces.

En tant que membre de la commission des Nations unies sur la protection des droits des minorités, le juge Deschênes a, par ailleurs, jugé excessifs les propos du sociologue Zylberberg. Il a décrit la nature des travaux menés, ces dernières années, pour assurer le respect des droits de minorités religieuses, dans diverses parties du globe.

Dans un premier temps, M. Zylberberg avait dénoncé le scandale de l'émission d'un mandat de perquisition par un juge ontarien, à partir d'informations douteuses fournies par un policier, dans les bureaux de l'Eglise de scientologie. En 1985, le procès n'a pas encore eu lieu et les documents saisis n'ont pas été restitués. A cet égard, le juge Deschênes a émis l'opinion qu'il est possible que quelque illégalité y ait été commise.

La réaction de Zylberberg a alors été explosive: "Alors pourquoi ne pas avoir mis également au ban l'Eglise catholique du Québec après qu'un curé du Bas-du-Fleuve ait fraudé ses paroissiens pour plusieurs centaines de milliers de dollars, ces dernières années?", a-t-il soutenu.

Mulroney ne veut pas parler de constitution avec René Lévesque

◆ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney n'a pas l'intention d'aborder la question constitutionnelle lorsqu'il rencontrera son homologue québécois René Lévesque au cours du week-end.

En réponse à une question du député libéral Warren Allmand, M. Mulroney a rappelé que le premier ministre québécois avait déjà

fait part de son intention de n'entamer les négociations constitutionnelles qu'après Pâques.

"Je ne m'attends donc pas à ce qu'il y ait des négociations au niveau constitutionnel vendredi", a dit M. Mulroney.

M. Allmand a en-

suite voulu savoir si le gouvernement fédéral avait l'intention d'échanger la protection constitutionnelle des minorités contre l'accord du Québec. "Nous sommes d'accord avec la signature d'un accord par le Québec, mais pas à n'importe quel prix", a soutenu le

député. M. Mulroney a répliqué que son parti avait fait campagne comme une formation fédéraliste et en faveur de la protection des minorités. "Et c'est pour cette raison que nous avons été élus", a conclu le premier ministre.

Le Comité des comptables agréés de Québec
Déjeuner-Prestige



M. Gilles Lamontagne c.r., c.d.

Son Excellence, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, monsieur Gilles Lamontagne, c.r., c.d. a accepté d'être le président d'honneur de ce DEJEUNER-PRESTIGE qui se tiendra le 13 mars 1985 à 11h30 au Château Frontenac. A cette occasion, le conférencier invité sera le président de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec, monsieur Charles-Albert Ponsant f.c.a. Ce DEJEUNER-PRESTIGE s'adresse à tous les comptables agréés et leurs invités.

MOBILIER DE CHAMBRE MODERNE COMPRENANT:

- bureau / miroir
- commode avec portes
- 2 tables de nuit
- 1 tête de lit de 54 po

PRIX SUPER SPECIAL \$599 Disponible fin gris, anardie, noir ou chêne.

ENSEMBLE ELECTROMENAGER

- Réfrigérateur cuisinière
- laveuse et sècheuse

A partir de \$1 899

LES AMEUBLEMENTS GAUDET

355, Marie-de-l'Incarnation Québec 681-6054

LE SPÉCIALISTE DE LA CABINE
de pick-up en fibre de verre à Québec

CHEZ NOUS LE SERVICE N'EST PAS EN OPTION POURQUOI PAYER PLUS

FIBRE DE VERRE
35, boul. Henri-Ville, Québec
TÉL. (514) 681-5478
VANIER inc.

Ouverture: heures normales des magasins

BIEN AU SEC!

elka

Ensemble imperméable pour toute saison

Comprenant le blouson, les mitaines, la salopette pouvant également se porter par dessus un ensemble d'hiver pour mieux imperméabiliser. De caoutchouc très souple. Disponible en jaune, rouge, royal, gris. Tailles: 1 an à 12 ans.

BOUTIQUE LE PETIT chaperon rouge inc.

605, boul. Charest est - 523-7345
480, mail Centre-Ville - 522-3620
Place Laurier - 658-7410

JAMBON FESSE FUMÉE DE 3 A 16 LB 2.25\$/lb 4.96/kg	JAMBON FESSE CUITE PRESQUE DÉOSSÉE 3.16\$/lb 6.97/kg
JAMBON COTTAGE FUMÉ 2.44\$/lb 5.37/kg	JAMBON COTTAGE CUIT 2.62\$/lb 5.77/kg
RÔTI PORC FRAIS SOC SANS OS 2.17\$/lb 4.77/kg	PORC FRAIS VIANDE HACHÉE 2.25\$/lb 4.96/kg
POINTE DE SURLONGE STEAK OU ROSBIF 4.80\$/lb 10.59/kg	STEAK CLUB SANS OS 7.66\$/lb 16.89/kg
DINDON FRAIS ENTIER OU MOTTE 1.79\$/lb 3.95/kg	POULET BARBECUE CHAUD 3.26\$/lb 7.19/kg

LA BOUCHERIE **W.E. BÉGIN inc.**
500, ST-JEAN - 524-5271
520, DE LA SALLE ET DE LA REINE AVEC STATIONNEMENT 529-1331

HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC
en soirée, du 22 février au 3 mars 1985

FESTIVAL DE LA CUISINE DU PAYS DE LA LOIRE

A la demande générale **EN SUPPLÉMENTAIRE JUSQU'AU 10 MARS**

Château dominant la Loire dans la région d'Angers, à Chénette-Les-Tuffeaux.

Menu des gourmets 25,95

- Huitres chaudes au Beurre d'Écrevisses 5,95
- Crème de «Cagouilles» à la Pointe de Curry 3,95
- Petits Filets de Sole à la Matignon d'Endives 17,50
- Fondant d'Agneau à la Charlotte de Céleri 17,50

Un menu typique de la région élaboré par le Chef des cuisines du Hilton, Jean Soulard, en collaboration avec le Chef de cuisine Yves Beneteau du restaurant «Les Maraichers» de Nantes.

Venez découvrir la vallée de la Loire, rendez-vous du vin, de la gastronomie et du tourisme.

Le Croquembroche
Stationnement gratuit sur validation de votre billet de stationnement par le maître-d'hôtel si vous garez votre voiture vous-même.

Réservations 647-2411

OU TOUJOURS LE MONDE EST CHEZ SOI

Rentrée parlementaire: du pain sur la planche

◆ Le leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, M. Marc-André Bédard, estime que les députés auront du pain sur la planche à la reprise de la session le 12 mars.

par Réjean LACOMBE

Au cours d'une brève réunion du Conseil des ministres, hier, les membres du gouvernement de M. René Lévesque ont mis la dernière touche à la rentrée parlementaire de la semaine prochaine.

M. Bédard a indiqué qu'à la reprise des travaux parlementaires, les députés poursuivront l'étude du projet de loi touchant la réforme du régime de rente. Par la suite, ils aborderont la réforme du code civil.

D'autres projets de loi, comme celui touchant le vérificateur général, le projet de loi 42 sur la santé et sécurité au travail dont les travaux de commission parlementaire reprendront aujourd'hui et possiblement un projet de loi sur les négociations dans les secteurs public et parapublic, sont autant de pièces législatives que le gouvernement Lévesque souhaite faire adopter avant les vacances estivales du 21 juin.

Parallèlement à ces travaux, les députés seront également appelés à se pencher sur l'étude des cré-

ditions budgétaires qui nécessiteront 15 heures de travaux continus. Au début d'avril, le ministre des Finances, M. Yves Duhaime, déposera son premier budget. Cette étude nécessitera 25 heures de travaux parlementaires.

Majorité réduite

Toutefois, le leader du gouvernement n'aura pas la tâche facile puisqu'il devra naviguer au cours des prochaines semaines avec une majorité substantiellement réduite. Actuellement, le Parti québécois peut compter sur 61 députés, y compris le président de l'Assemblée nationale, M. Richard Guay. Les libéraux sont représentés par 49 députés et on retrouve huit députés indépendants. Quatre circonscriptions électorales ne sont pas représentées actuellement à l'Assemblée nationale. Des élections partielles doivent être tenues dans ces circonscriptions à la fin de mai début du mois de juin.

"Je ne dis pas, souligne le ministre Bédard, que la situation me réjouit. Mais elle ne me fait pas peur. Nous avons toujours une majorité."

Or, le vice-premier ministre estime qu'il faudra que les ministres

et que les députés ministériels fassent preuve d'une plus grande discipline. "Il n'y a pas de raison, insiste M. Bédard, pour que ça ne fonctionne pas bien."

Dès la reprise de la session, l'opposition libérale mettra à l'épreuve la faible majorité gouvernementale de trois voix en déposant une motion de non-confiance à l'endroit du gouvernement Lévesque.

Mode de scrutin

Même si la question de réforme du mode de scrutin n'a pas été abordée lors des dernières discussions du Conseil des ministres, M. Bédard qui est également responsable de cette réforme a indiqué qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'il y ait la mise en place d'une législation qui pourrait régir les prochaines élections générales. "C'est, dit-il, définitivement trop tard."

Toutefois, M. Bédard a ajouté que le dossier n'était pas pour autant fermé. Il n'a pas voulu préciser si le gouvernement allait quand même déposer un projet de loi qui serait de nature à modifier le système électoral en vue des élections subséquentes à celles qui seront tenues au printemps ou à l'automne.

Kenneth Dye dit non à l'offre de Brian Mulroney

◆ OTTAWA (PC) — Le vérificateur général a rejeté, hier, la dernière offre du premier ministre et il a décidé de s'adresser au tribunal pour obtenir l'accès à certains documents du cabinet relatifs à l'achat de Petrofina par Petro-Canada, en 1981.

De cette offre à M. Ken Dye, M. Brian Mulroney avait pourtant souligné qu'elle lui donnerait un accès "sans précédent dans l'histoire du Canada" à des renseignements secrets.

Dans une lettre au premier ministre, M. Dye a répondu qu'il ne pouvait pas accepter un accès limité, même s'il était très vaste.

Il doit donc maintenant se présenter devant la Cour fédérale, aujourd'hui, pour contester les restrictions qui lui sont imposées.

Depuis des années, M. Dye réclame l'accès aux documents du précédent cabinet libéral qui pourraient jeter un éclairage nouveau sur la transaction, laquelle aurait apparemment coûté \$200 millions de plus aux contribuables que le prix mentionné à l'époque.

Bien que les parties impliquées aient farouchement nié avoir eu connaissance que la transaction était imminente, les actions de la

compagnie Petrofina ont grimpé en flèche au cours des semaines précédant l'annonce de la prise de contrôle.

M. Dye s'est également vu refuser l'accès à des dossiers qu'il soutient lui être nécessaires pour effectuer une vérification complète des projets et des programmes des ministères de la Défense et des Transports.

Solution permanente

En décembre dernier, M. Mulroney a fait savoir qu'il permettrait

au Vérificateur général de consulter tous les documents dont il avait besoin et qu'il soumettrait une proposition qui résoudrait de façon permanente les problèmes rencontrés par M. Dye.

Le premier ministre a demandé à Jim McGrath, député conservateur et défenseur reconnu de la liberté d'information, de préparer une proposition pour la soumettre à M. Dye le 1er février. Le projet n'a cependant pas satisfait M. Dye, qui a soumis une contre-proposition le 4 février.

SONDAGE GALLUP

Les conservateurs gardent leur cote

◆ Depuis un mois, on ne constate aucun changement de la faveur populaire à l'endroit des partis politiques fédéraux. Les conservateurs retiennent toujours 53 pour 100 de la faveur populaire, les libéraux 25 pour 100 et les néo-démocrates 21 pour 100.

Les conservateurs occupent le second rang dans l'Ouest et les libéraux en deuxième position partout ailleurs au pays.

Le taux des indécis qui était de 22 pour 100 en janvier est maintenant de 25 pour 100.

La question posée est la suivante: "Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, quel serait le parti du candidat de votre choix?"

	P.C.	LIBERAL	NPD	AUTRE PARTI
GALLUP				
31 janvier - 2 février	53%	25%	21%	1%
3 - 5 janvier	53	25	21	1
6 - 8 décembre	54	24	20	2
1 - 3 novembre	55	23	20	2
11 - 13 octobre	60	21	17	3
RESULTATS DES ELECTIONS				
(4 septembre)	59	28	19	3
Gallup (27 - 29 août)	50	28	19	3

Note: les chiffres étant arrondis, le pourcentage peut ne pas totaliser 100.

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues menées

entre le 31 janvier et le 2 février 1985 au domicile de 1,023 personnes âgées de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est fiable à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

Autodétermination ne signifie pas sécession

◆ Le droit à l'autodétermination pour les autochtones ne comprend pas, en aucun cas, le droit à la sécession.

Une affaire de territoire

Invité à commenter la position de Mme Daes, le professeur Henri Brun, de l'université Laval, a déclaré que, dans l'absolu, le droit à l'autodétermination devrait inclure le droit à la sécession. Mais en pratique, s'est-il empressé d'ajouter, cela poserait dans la plupart des cas des difficultés certaines d'exercice.

Invitée de marque à la IIIe Conférence internationale de droit constitutionnel qui se déroule à Québec, Mme Erica-Irene Daes, présidente d'un groupe de travail sur les droits des autochtones aux Nations unies, a formellement nié, hier, aux peuples autochtones le droit de déclarer l'indépendance sur leurs territoires.

Premièrement, pour gouverner, explique-t-il, il faut un territoire. Or, au Canada, le territoire amérindien n'a jamais été délimité. Depuis toujours, il est question de deux types de droits territoriaux: les droits ancestraux qui, à la limite, s'étendent sur tout le territoire du pays, et les droits sur les territoires de réserve.

Parlant devant une salle comble composée en bonne partie d'Amérindiens, Mme Daes a déclaré que le terme autodétermination pouvait signifier quatre ou cinq choses comme la pleine autonomie à l'intérieur des frontières d'un pays, le droit à un statut international, le droit à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale, le droit au développement culturel, social et économique. Mais, "en aucun cas, a-t-elle insisté, le terme autodétermination doit-il être interprété comme incluant le droit à la sécession".

Selon M. Brun, avant d'accorder quelque forme d'autonomie aux Amérindiens du Canada, il va falloir commencer par régler cette épineuse question territoriale. Pour sa part, il estime irréaliste et trompeur de soutenir que le titre autochtone est de la nature de la pleine propriété sur l'ensemble du territoire du pays.

Selon la théorie de Mme Daes qui dirige à New York la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, seuls les peuples qui composent la majorité de la population d'un pays peuvent aspirer à l'autonomie. Telle est la situation en Bolivie et au Guatemala.

Par contre, deux choses lui semblent possibles. Primo, affirmer la pleine propriété des autochtones sur les territoires de réserve. Secundo, donner à ces territoires une taille suffisante pour permettre aux Amérindiens de fonder une autonomie politique et une indépendance économique.

Dans le cas de populations autochtones qui possèdent des formes traditionnelles et légitimes de gouvernement, comme les Bocas del Toro au Panama, celles-ci peuvent prétendre à la reconnaissance comme peuple distinct. Quant aux autochtones qui ont participé à la formation et au développement de l'Etat dans lequel ils vivent, ceux-ci, estime Mme Daes, ils ne peuvent se plaindre d'avoir été privés du droit à l'autodétermination.

Pas romantique du tout

Si les droits territoriaux constituent, aux yeux de M. Brun, l'essentiel des droits des autochtones au Canada, Mme Louise Mandell qui, depuis sept ans, oeuvre exclusivement auprès des bandes autochtones de Colombie-Britannique, en réclame d'autres encore plus élémentaires, comme le droit de chasse et de pêche.

Elle-même élevée sur une réserve où il n'y avait ni électricité, ni eau courante, Mme Mandell a assuré l'assistance que cela n'avait rien de romantique. "Les autochtones sont les gens les plus pauvres du pays", a-t-elle conclu.

J'ai fait un bon choix pour mon programme de conditionnement physique...

Parce que...
abonnement:
647-3333

MOI, JE LIS
LE SOLEIL
TOUS LES MATINS
MÊME LE DIMANCHE

"Où trouve-t-on des diamants hors de l'ordinaire à des prix avantageux? Chez Peoples voyons!"

Carats Étoiles

Chaque diamant de qualité que vous trouverez chez Peoples vous est offert à un prix exceptionnel. En ce moment nous avons une collection restreinte absolument magnifique de diamants de grande dimension à des prix avantageux.

Seuls les Bijoutiers Peoples pouvaient vous permettre de posséder un diamant aussi spécial que les sentiments qu'il représente. Venez découvrir les Carats Étoiles chez Peoples dès aujourd'hui. Leur valeur et leur qualité sont irrésistibles.



1 Carat	1/2 Carat
	
Bague nuptiale à diamant solitaire	Bague nuptiale à diamant solitaire
3495\$*	1395\$*
1/3 Carat	1/3 Carat
	
Bague nuptiale à diamant solitaire	Pendentif diamanté en forme de poire
695\$*	795\$*

* Les prix peuvent varier selon le poids réel des diamants. Les grosseurs peuvent varier selon le magasin.

Les bijoutiers **PEOPLES**⁺

Les Galeries Chagnon, Les Galeries de la Capitale, Place Fleur de Lys, Place Ste-Foy

DOSSIERS

De Bangkok à Hong-Kong

Des femmes réduites à l'esclavage

◆ Si vous allez à Bangkok, capitale de la Thaïlande, vous verrez des autobus remplis d'Asiatiques et d'Occidentaux, mâles seulement et en vacances. Ce sont les touristes des "Sex Tours". Ces hommes sont venus "jouir" de tous les plaisirs charnels offerts par les salons de massage, bordels élégants pour riches touristes.

par Michelle CÔTÉ-ROLA
(collaboration spéciale)

Des autobus confortables et climatisés laissent ces messieurs aux instituts de massage où les attendent des femmes, jeunes ou adolescentes. Elles sont assises derrière une vitre, à la vue des clients. Chacune d'elles ira rejoindre celui qui l'aura choisie. Elle lui donnera les plaisirs qu'il pourra se payer, le plus attendu étant le corps à corps et le plus cher l'accouplement.

La demande pour ces services est grande et il faut des milliers de nouvelles venues chaque année pour y répondre. Afin de les trouver, des agents recruteurs parcourent le nord-est de la Thaïlande trop pauvre pour nourrir ses enfants. Ils donnent quelques centaines de dollars aux parents par enfant et "les jeunes filles de moins de 13 ans auxquelles ils promettent une place de femme de chambre sont directement livrées aux bordels et instituts de massage, friands de ces très jeunes recrues, fort rentables", comme l'écrivait déjà un journaliste de F Magazine en 1980.

Ce fait n'est pas limité à Bangkok et n'est pas un secret. Les Nations unies, la Société anti-esclavagiste londonienne, des revues comme Paris-Match et F Magazine, des journaux locaux et des organisations féminines d'Asie ont dénoncé ce mal. Il n'a pas diminué pour cela. La pauvreté et la conspiration du silence permettent encore à certains hommes de satisfaire leurs besoins sexuels et à d'autres leurs ambitions de profits.

Michelle Côté-Rola habite Bangkok, en Thaïlande, depuis 1972. Elle est donc bien placée pour nous parler d'un "commerce" qui, à partir de la capitale thaïlandaise, rayonne dans toute l'Asie du Sud-Est, et même en Europe et en Amérique: le négoce des enfants et des femmes vendus pour fins de prostitution ou de "cheap labor". Le reportage de Mme Côté-Rola, en plus de sa valeur de témoignage, s'appuie sur de nombreuses sources, tant officielles (rapports d'organisations internationales) que journalistiques, que nous avons dû omettre faute d'espace et pour ne pas nuire à la lecture du texte.



Cette fillette de 12 ans travaille à rabais dans une usine de fabrication de pièces à Bangkok.

Un phénomène occulte

Comme chez nous l'exploitation de la femme est occulte. Il est même difficile de croire qu'elle existe à ce point dans des capitales aussi modernes que Bangkok,

Hong-Kong, Manille, etc. Tant de femmes en jeans ou élégamment vêtues semblent libérées au volant de leurs voitures. Elles sont médecins, dentistes, avocates, professeurs, femmes d'affaires, ar-

tistes, etc. Comme partout ailleurs les femmes riches peuvent se permettre une certaine liberté d'action: voyages, vacances dans les grands hôtels, participation à des clubs sociaux. Les bourgeoises les

imitent mais sont limitées dans leur budget: elles doivent travailler pour aider leurs maris à payer la maison, la voiture, l'éducation des enfants. Elles sont secrétaires, institutrices, petites commerçantes.

Au bas de l'échelle sociale, les femmes pauvres sont liées au clan familial pour leur survie. Elles travaillent à la maison, à la ferme, au marché, à l'usine, à la construction de routes et d'immeubles, dans les magasins. Elles sont domestiques, femmes de ménage, cuisinières. Elles gagnent peu. Si elles peuvent nourrir leurs enfants, elles ont rarement assez pour les soigner convenablement quand ils sont malades et les faire instruire. Les chanceuses qui ont un emploi partagent leur maigre revenu avec toute la famille qui survit quand même à peine.

Une société patriarcale

La majorité de ces femmes, même celles qui semblent vivre comme les Occidentales, ont des contraintes familiales plus grandes que celles des Américaines ou Européennes. La famille a une plus grande influence sur leur vie, l'individualisme n'est pas encouragé, surtout chez les femmes.

Même mariées, leur devoir est d'aider leurs parents; et vieilles, de partager avec leurs enfants les tâches domestiques et les soins des petits-enfants. Fatiguées par leur travail à l'extérieur ou envahies par les activités mondaines, que leur reste-t-il de temps, d'énergie et de liberté pour réfléchir à leur conformisme? Quand les salaires sont minces même pour les professionnels, et grevés d'avance par les besoins financiers des parents: pères, mères, frères, soeurs, fils, filles, pourquoi ces femmes ne se révoltent-elles pas contre toutes ces obligations?

Préparées au mariage par la soumission elles ne peuvent pas rejeter des valeurs imposées par leurs aînés. Même instruites, elles n'osent pas défier des sociétés aux lois patriarcales: exemple, la société thaïlandaise permet aux

hommes une deuxième et troisième femme; comment la première peut-elle, sans perdre la face, accuser son mari d'en supporter une ou deux et leurs enfants? Une bonne épouse est tolérante et effacée. Elle sait aussi que les usages comme les lois en Asie favorisent l'homme. De plus la formation familiale et religieuse a fait des femmes des êtres dociles et dévoués aux autres du même sang et à leurs époux.

La culture patriarcale d'Asie donne à l'homme tous les droits et à la femme ce qui d'exister. Toute une littérature orale et écrite rappelle qu'elles ne sont que tolérées et qu'elles passent de loin après maris et enfants. Un proverbe très révélateur du mépris de la femme lui montre exactement l'endroit désigné pour elle: "Il n'y a que deux places pour une femme: la maison ou la tombe."

C'est le père et le mari, supportés par le clan familial, qui décideront comment elles devront s'habiller, si elles iront à l'école, à qui elles seront mariées, quand et combien de fois elles deviendront enceintes, si elles pourront suffisamment manger et se reposer, recevront ou pas des soins médicaux lorsque malades ou accouchées.

Les mères sont des témoins passifs de l'exploitation de leurs filles car elles-mêmes sont maintenues dans la pauvreté, la sous-alimentation, et la superstition. C'est le sort des femmes pauvres et elles sont en majorité.

Quant aux femmes riches, elles font carrière dans les universités, les professions ou les affaires en exploitant d'autres femmes: servantes, mères, belles-mères. Les travaux domestiques sont faits par des servantes peu payées. Les enfants sont élevés par des grands-mères ou des domestiques, pendant que ces dames sont au travail ou à des réceptions sociales. La classe moyenne suit cet exemple, elle n'est pas majoritaire. La femme pauvre est donc exploitée par la plus riche et par l'homme, avec ou sans le sou.

Fiancées, artistes, ouvrières ou touristes

Le racket de la prostitution

◆ L'éloignement facilite l'esclavage des femmes. Des fillettes achetées dans les campagnes travaillent dans des fermes. Beaucoup sont amenées dans les capitales comme domestiques pour des familles ou des bordels, ouvrières dans des manufactures. Plus elles sont loin de leurs familles, plus les patrons sont à l'abri des dénonciations. On ne dit pas que l'on fait travailler un enfant, on fait croire que trop pauvre pour la nourrir, sa famille la leur a confiée et qu'elle rend de menus services en retour des bienfaits reçus. La plupart sont mises à la prostitution et revendues à l'occasion pour l'étranger. Avec de faux passeports elles iront rejoindre leurs destinataires, déguisées en fiancées, artistes, ouvrières, ou touristes.

Des articles parus régulièrement depuis plusieurs années dans le Bangkok Post, le principal journal de la capitale thaïlandaise, ont mis à jour le fonctionnement de ce système.

Elles sont très jeunes. Vendues à 9 ou 10 ans, elles sont mises à la

prostitution à 12-14 ans, revendues pour l'étranger à 16-18 ans quand elles peuvent voyager seules. On voit le lien entre le négoce des enfants et des femmes. Mais on n'a pas de statistiques déterminant le nombre de filles et de garçons chez les 42 millions d'enfants vendus en Asie du Sud-Est. Mais les observateurs estiment que les filles sont en majorité.

John Pilger, dans un reportage sur le commerce des enfants esclaves en Thaïlande, paru dans le Bangkok Post, met femmes et enfants ensemble sur le "marché de chair humaine". Dans six articles avec photos parus depuis 1982 au sujet d'enfants vendus à Bangkok, j'ai compté 48 enfants, dont six garçons seulement.

Les fillettes, pauvres et inacceptées à la naissance, obligées de travailler aux champs dans une obéissance absolue, sont des corps soumis dans les mains de leurs acheteurs. Dépaysées et emprisonnées dans des maisons closes, elles sont de silencieuses machines humaines, femelles de rêve

de bien des hommes. Elles donnent, taciturnes, le plaisir aux clients et l'argent aux patrons.

Prises au piège

Comme des ombres, elles glissent de la campagne à la ville, de la ville à un autre pays, d'un pays à un autre continent. Jeunes et bien mises, elles attirent rarement les soupçons des agents de l'immigration dans les aéroports. Elles ont droit d'aller rejoindre un fiancé, travailler comme hôtesse ou coiffeuses, chanter et danser à l'étranger, ou voyager en touristes.

Celles qui n'ont pas été vendues mais partent comme les autres sont des filles pauvres à qui de faux agents d'embauche promettent un travail lucratif à l'étranger. A partir du moment où elles quittent leur pays, elles sont prises au piège car des destinataires les attendent pour les dépouiller de leurs passeports et les mettre à la prostitution.

Celles qui ont été vendues vont rejoindre par "jets" leurs nouveaux maîtres. Si les voyages ne se font plus enchaînés dans les cales de bateaux, les traitements restent les mêmes: coups, menaces de mort, humiliations, abus sexuels, labeur forcé, le plus souvent la prostitution. Comme l'esclavage apportait fortune aux maîtres du passé, ceux d'aujourd'hui sont aussi riches mais cachent leurs activités illégales. On peut seulement tracer la route de ce commerce illicite qui importe des femmes surtout des pays pauvres pour faire de la prostitution dans les pays riches.

Les jeunes Asiatiques sont en grande demande parce qu'elles répondent à la chimère d'hommes-enfants: avoir la poupée qu'ils n'ont jamais eue. Celle qui sourit quand on la renverse, celle qui ferme les yeux quand on la désire, celle qui plait sans mot dire. La publicité présente les filles d'Asie comme douces, souriantes, silencieuses et exotiques: femmes poupées, objets d'illusion pour des millions d'hommes. Ils se les paient dans les capitales d'Asie ou chez eux au Japon, au Moyen-Orient, en Europe et en Amérique. En voici quelques exemples.

Les fiancées

Voyons comment la traite des fiancées se fait entre Bangkok et Hong-Kong.

Des soi-disant embaucheurs vont chercher des adolescentes dans les campagnes de la Thaïlande ou du continent chinois en faisant croire à leurs parents que de bons emplois les attendent à Hong-Kong. En retour, le père reçoit quelque \$300 US et la jeune fille, munie d'un passeport falsifié, est amenée à Hong-Kong.

Sur place, on lui donne un faux certificat de mariage et on la remet à son époux qui la battra si elle ose lever la tête. Le consulat de Thaïlande à Hong-Kong a retracé de 2,000 à 3,000 de ces femmes en esclavage mais déclare ne pouvoir rien faire pour les aider à cause des faux papiers.

Un autre exemple, depuis cinq ans, à peu près 30,000 Indiennes, originaires de la région d'Hyderabad, d'environ seize ans, ont été vendues par leurs parents à des Arabes. Des entremetteurs leur ont cherché des fiancés et les ont fait venir pour conclure le marché par un mariage. Ces Arabes sont retournés dans leurs pays avec leurs jeunes épouses. Ce sont souvent des hommes de plus de soixante ans avec femmes et enfants dans leur patrie. Un grand nombre de ces mariages sont des trappes pour servantes. Une fois rendues au Moyen-Orient, les jeunes mariées sont mises au service des familles. Elles servent jour et nuit, comme les femmes de Hong-Kong, selon des journalistes du Bangkok Post qui se sont rendus sur place et les ont interviewées.

Les ouvrières

Mais il y a aussi le commerce des ouvrières, qui elles aussi se font prendre dans le racket de la prostitution.

En juin 1981, les officiers de l'immigration à Bangkok ont arrêté deux faux agents d'embauche qui ont déclaré être chargés d'envoyer 32 filles en Irak pour la prostitution. Ces filles croyaient avoir décroché des emplois. On ne mentionne pas lesquels. Un troisième placeur venait d'en faire entrer 30. Selon la police de la CSD (Crime Suppression Division) il y aurait plusieurs rabatteurs dans Patpong, quartier des boîtes de nuit et les rues Silom et Sukumvit. Faute de preuves, ils ne peuvent tous les arrêter...



Bangkok, une des capitales asiatiques des "Sex Tours".

Il y a 300 Thaïlandaises sans passeports en Irak. Elles y sont allées pour travailler comme hôtesse dans les bars, se sont fait enlever leurs passeports par leurs employeurs et ne peuvent plus sortir du pays.

Plusieurs Thaïlandaises en Arabie saoudite interviewées par un journaliste de leur pays ont déclaré avoir été dirigées vers le Moyen-Orient par des courtiers malhonnêtes. A leur arrivée: même rituel — passeports enlevés et séquestration. Leurs employeurs les ont violées, les ont battues et traitées en esclaves. Certaines sont même disparues. Seulement dix d'entre elles ont réussi à trouver refuge à l'ambassade de Thaïlande à Riyadh.

A l'échelle de la planète

Ce ne sont là que quelques exemples qu'on pourrait multiplier par centaines. Au 19e siècle, des gens ont dénoncé le sort fait aux femmes et aux enfants dans les usines, d'autres au 20e commen-

cent à secouer l'ignorance et le silence qui cachent le même mal: l'exploitation des femmes et des enfants.

Les gratte-ciel des capitales d'Asie dissimulent aux voyageurs ce commerce abominable de marchands d'enfants. Des portiers d'hôtels, des chauffeurs de taxis et des badauds offrent filles et garçons, c'est un commerce discret mais organisé. Ses responsables sont invisibles; ses exécutants sont protégés: employés modèles dans les hôtels, saunas, casinos, bars, restaurants.

Pour avoir trop voulu être accueillies et aimées, des millions de femmes sont exploitées, vendues, expatriées et prostituées. Ce dont les médias occidentaux parlent trop peu est une des pires ignominies du siècle.

— Autres sources: Asian and Pacific Center for Women and Development (plusieurs rapports sur la question, repris dans les rapports officiels de l'ONU et de l'UNESCO)

— Economic and Social Survey of Asia and the Pacific, rapports annuels.



C'est dans la campagne thaïlandaise, comme ici à Nang Kai, que les rabatteurs recrutent des enfants pour la prostitution.

LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERTPrésident et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOTVice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAISDérobade
au profit
de la GRC

Le ministre québécois de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, confirmait, hier, qu'aucun mandat n'avait été confié aux policiers de la Sûreté du Québec (SQ) et qu'il appartiendra à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de veiller à la sécurité du président des États-Unis, M. Ronald Reagan, lors de la visite de celui-ci à Québec, les 17 et 18 mars.

par
Jacques
DUMAIS

Une telle attitude dénote une prudence élémentaire. Car l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) semble plus encline à vouloir régler ses comptes avec le gouvernement Lévesque en se joignant aux groupes de manifestants à l'occasion de cette visite officielle. Si les 4,000 policiers de la SQ donnent suite à ce travail de sape, ils porteront atteinte à la réputation du Québec, des Québécois ainsi qu'à leur propre crédibilité vis-à-vis de l'opinion publique internationale.

Nous avons déjà souligné, le mois dernier, que cette escalade des moyens de pression des policiers est inutile et intolérable. En poursuivant depuis plusieurs mois leur grève perlée pour des motifs strictement corporatifs, ces policiers s'isolent de la population et entachent très sérieusement l'image positive que la SQ avait progressivement su projeter depuis les déboires de la "PP" de Maurice Duplessis, dans les années 50.

Leur surenchère de moyens de pression place le directeur de la SQ, M. Jacques Beaudoin, dans un dilemme intenable. En début de semaine, M. Beaudoin affirmait à la presse que ses hommes respectaient davantage les consignes de leur exécutif syndical que les ordres de leurs patrons en titres. Ce faisant, ils se comportent comme des syndicalistes ordinaires alors que leur serment d'office confère aux policiers un statut très spécial dans la société. La rumeur voulait même, cette semaine, que les policiers rallient la Coalition pour le droit de négocier, mise sur pied par l'ensemble des syndiqués de la fonction publique et parapublique.

Il ne fait pas de doute que la grogne des policiers s'apparente à celle qui anima la plupart des salariés de l'État pendant la dernière ronde de négociations, en 1982-1983. Il ne suffit pas à un gouvernement de brandir ses matraques législatives, pour s'imposer. Encore faut-il que ce gouvernement sache respecter ses employés en négociant de bonne foi.

Tout est dans la manière. Et dans le dossier des relations de travail, le gouvernement Lévesque a exploité le mépris (notamment dans ses réclames publicitaires) pour mériter l'appui des contribuables au chapitre des restrictions auxquelles il était condamné par suite de la récession. Les policiers ont le sentiment justement que le gouvernement les a trahis l'automne dernier, en refusant d'entériner les recommandations salariales d'un arbitre à leur sujet.

Le mépris attire le mépris, d'où l'escalade actuelle. Mais les policiers, avec un traitement minimal de \$35,000 et une sécurité d'emploi supérieure à celle de l'ensemble des travailleurs québécois, doivent reconnaître et accepter, aujourd'hui, cette frugalité que la dernière crise leur a épargnée.

Si le gouvernement rouvrait les négociations avec l'APPQ, il renouerait avec l'inéquité et la démission face au chantage. Que les policiers exercent donc leur vengeance le jour des élections. Car, entre-temps, leur harcèlement tend à se retourner contre eux au profit d'une "police montée" dont la présence à Québec confirmera, à regrets, qu'on peut facilement se passer des services de la SQ.

— "MONSIEUR MULRONEY, JACQUES BEAUDOIN À L'APPAREIL. VOTRE IDÉE D'ABOLIR LE SÉNAT EST UNE BONNE IDÉE MAIS IL YA PLUS URGENT: ABOLIR LA GRC. POUR SAUVER DU TEMPS, ENREGISTREZ TOUT DE SUITE MON CONSENTEMENT UNANIME!"



Le Soleil
7 Mars 1985

LE POINT

France-Québec, vingt ans après

par
Vincent
CLICHE

C'était en 1965, au plus fort de la révolution tranquille. Le gouvernement Lévesque venait de nationaliser l'électricité, la réforme du système d'éducation était en marche, ouvrant en théorie les portes à l'université à tous les jeunes Québécois, les fonctionnaires allaient obtenir le droit de se syndiquer, de négocier et... de faire la grève. C'était l'époque bénie entre toutes pour avoir 20 ans au Québec. Tous les complexes volaient en éclats. La province longtemps repliée sur elle-même brisait sa coquille et s'ouvrait sur le monde. C'est du côté de la France qu'elle fit ses premiers pas.

Le 27 février 1965, fut signée la première entente intergouvernementale France-Québec, entre le ministre québécois de l'Éducation de l'époque, M. Paul Gérin-Lajoie, et le ministre français de l'Éducation nationale, M. Christian Fouchet. Deux ministres de l'Éducation, et pour cause; car dans ce document on y affirmait le droit du Québec à prolonger sa compétence interne sur le plan international. Et à cette époque, le seul domaine de compétence québécoise qui ne faisait aucun doute était l'éducation.

C'est ainsi que la première entente avait es-

sentiellement pour objet des échanges de chercheurs et de professeurs d'université, le perfectionnement de professeurs québécois d'écoles normales, l'établissement de programmes scolaires et d'enseignement technique, de même que des échanges d'étudiants.

Malgré ces précautions, Ottawa ne tarda pas à dresser l'oreille, et, au nom du principe de l'unicité de la personnalité internationale du Canada, exigea la signature d'un accord cadre impliquant toutes les provinces et qui associait particulièrement les provinces à fortes minorités francophones — l'Ontario, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick — à la défense du français.

Mais l'heure des batailles stériles entre Québec et Ottawa n'avait pas encore sonné. Le premier ministre canadien était Lester B. Pearson, un homme de compromis, un prix Nobel de la paix, qui s'efforçait de maintenir un climat de détente avec les provinces.

Puis vint le général de Gaulle, sa réception chaleureuse à Québec, son voyage triomphal sur le chemin du Roy, son arrivée à Montréal et son cri: "Vive le Québec libre", aussitôt suivi d'une réponse cinglante du gouvernement fédéral. Les hostilités dans le triangle France-Québec-Canada étaient ouvertes. La guerre des drapeaux et des tapis allait marquer presque chaque manifestation officielle.

Derrière ces coups d'éclat et ces prises de bec, le Québec poursuivait cependant son chemin. Sa compétence internationale s'élargissait. La coopération avec la France s'étendait peu à peu à tous les secteurs: culture, sciences, techniques, administration, justice, santé, affaires sociales et économie.

Mais les résultats n'ont pas été mirobolants dans tous les domaines. Si au niveau de l'éducation et de la culture les liens France-Québec ont été solides, si les programmes de l'Office franco-québécois de la jeunesse ont eu des effets bénéfiques, le bilan dans les secteurs technique, commercial et industriel est moins heureux.

Au début, des réussites brillantes comme l'implantation du Crédit foncier franco-canadien, l'Air liquide et les Ciments Lafarge, ont été ternies par les échecs retentissants de la compagnie Soma-Renault et surtout de Michelin, qui s'est installée hors du Québec.

Le gouvernement du Parti québécois, entré en fonctions en 1976, voulait sortir les relations France-Québec du folklore. Plus précisément, il voulait orienter les échanges vers des projets économiquement rentables et politiquement visibles.

Au cours des dernières années, la nouvelle stratégie a porté certains fruits: peu de grands projets, sauf l'implantation de l'aluminerie Péchiney à Bécancour et la fabrication conjointe de mi-

cro-ordinateurs scolaires, mais une intensification des échanges et des missions entre PME françaises et québécoises, surtout dans le domaine des nouvelles technologies.

Cette nouvelle orientation n'a cependant pas eu de très fortes répercussions sur les échanges commerciaux entre les deux États. En 1979, les exportations du Québec à destination de la France étaient de \$202 millions et ses importations de \$412 millions; en 1983, elles étaient respectivement de \$260,5 millions et de \$453,4 millions.

Mais l'amélioration des échanges commerciaux demeure une préoccupation constante des deux gouvernements et, il faut bien le dire, donne une coloration beaucoup plus intéressante à la coopération franco-québécoise. Il y a 20 ans, les échanges France-Québec étaient souvent teintés de colonialisme, sentiment compréhensible, sinon excusable, lorsqu'on connaît la longue tradition de dépendance du Québec à la France dans le domaine culturel.

Actuellement, l'accent mis sur la coopération industrielle, scientifique et technique permet des échanges plus équilibrés et plus égalitaires. Sans négliger le volet culturel, c'est dans cette voie que le Québec doit se diriger pour devenir un partenaire respecté de la France et non son éternel obligé.

POINT DE VUE

Cette mauvaise coïncidence des pluies acides

par Russell BAKER

NEW YORK — Depuis que le Canada se plaint de se faire empoisonner par les pluies acides provenant des industries américaines, il a eu droit à quelque sympathie dans notre pays. Pas beaucoup, mais quand même. Au moins, personne de ce côté-ci de la frontière n'en fait des gorges chaudes.

La réponse officielle de Washington est que rien n'a été prouvé et qu'il n'y a, par conséquent, aucune raison de faire autre chose que d'étudier la situation. Et nous savons tous combien de temps il peut s'écouler avant que Washington ne complète une étude. D'où sommes-nous portés à nous montrer sympathiques aux doléances canadiennes parce que, si elles s'avèrent exactes, l'étude conclurait que nombre d'industries américaines devront dépenser des millions pour faire leur ménage. Or, nous savons qu'il n'y a pas beaucoup d'administrations américaines qui seraient disposées à leur passer le message vu que ces industries investissent suffisamment d'argent dans

les campagnes électorales pour les en dissuader.

Ainsi, nous nous sentons un peu mal à l'aise au sujet du Canada, quand nous y pensons. Il est heureux qu'ici, aux États-Unis, nous ayons toujours trouvé facile de ne pas penser au Canada. Mais, lorsque nous le faisons, nous songeons habituellement qu'il y existe des gens convenables et qu'un de ces jours, nous devrions nous employer à mieux les connaître.

En ce qui concerne les pluies acides, nous désirerions naturellement qu'elles ne tombent pas sur du bon monde. Et si elles sont le résultat de la pollution industrielle américaine, nous espérons que les Canadiens vont se montrer compréhensifs à l'égard. Nous aimerions qu'ils sachent que c'est une déveine que nos déchets industriels salissent leur pluie, que nous ne ferions jamais une telle chose de façon intentionnelle et que c'est seulement une mauvaise coïncidence que les pluies acides aillent là où elles vont. S'il y avait une justice, tout le

saint-frusquin devrait passer au-dessus du Canada, survoler le Pôle Nord et aller s'abattre sur la Russie. Mais que faire, Canada? Il n'y a pas de justice en météo.

Des Canadiens diront bien qu'ils se fichent éperdument de notre sympathie. Ces grincheux devraient y penser à deux fois. Supposons que ce ne soit pas le Canada qui soit au nord de la frontière. Supposons que ce soit le Nicaragua. Est-ce que les États-Unis éprouveraient la moindre mesure de sympathie au sujet des pluies acides, si tel était le cas? Vraisemblablement pas. Vous pouvez parier que le président Reagan ne parlerait même pas de quelque chose d'aussi inoffensif que des études sur les pluies acides. Il houspillerait le Congrès pour que celui-ci encourage les fabricants de fumée à augmenter leur débit jusqu'à ce que chaque Nicaraguayen, de Goose Bay jusqu'à Vancouver, crie: "Mon oncle".

Il est bizarre que les stratégies militaires n'aient jamais développé une arme dérivée de la pollution et des déchets. Au lieu de cela, on laisse aux civils le soin

d'en disposer sans stratégie globale. Avec le résultat que ces substances nuisibles s'attaquent aux loyaux Américains et à leurs amis voisins du Canada alors qu'elles pourraient être efficacement employées à ramener les gouvernements désagréables à la raison.

Songeons au nombre de tonnes d'ordures que New York dépose quotidiennement dans le noble Atlantique, charriées mystérieusement par les courants océaniques jusqu'à ce qu'un jour, presque par hasard, sans aucun but stratégique national, elles surgissent des profondeurs et s'étendent en longues bandes d'infestation sur les côtes sans défense de Long Island et du New Jersey. Quel gaspillage de potentiel offensif. Avec des nations insolentes comme le Nicaragua qui nous provoquent, une attaque avec des quantités de tonnes d'ordures serait plus persuasive que les mines placées par la CIA dans les eaux nicaraguayennes ou les millions de dollars que Reagan veut que le Congrès verse aux rebelles.

Comment acheminer les déchets au Nicaragua? Qu'est-ce que nous faisons

de la marine des États-Unis? Un simple missile peut transporter 10 têtes d'ogives. Un simple navire de la marine peut aisément remorquer 10 chalands. À l'aide d'une flotte de 50 unités, on pourrait déposer suffisamment d'ordures au Nicaragua, au cours d'une seule attaque, pour amener au pas de course une délégation, drapeau blanc en tête, à l'ambassade des États-Unis pour s'enquérir de la façon de diriger une belle dictature démocratique autoritaire.

Eh bien, pourquoi pas la Marine? Que fait-elle, de toute façon, à part se promener ici et là dans des navires qui coûtent des centaines de millions et dont le but est de prévenir la guerre? Si ceux-ci ne peuvent faire la guerre, ils peuvent au moins faire du remorquage.

La Marine, l'Armée et l'Air Force vont probablement s'opposer. Pour ces gens, s'il ne s'agit pas de quincallerie, il ne s'agit pas d'armements. Leur but ultime est de fabriquer des déchets, pas de les remorquer.

• Russel Baker est chroniqueur au New York Times.

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3388

LA JUSTICE

Pourquoi jouer sur l'âge d'une adolescente?

Je veux porter à votre attention une grave injustice qui est en train de se commettre au nom de la justice.

"La jeune fille soupçonnée du meurtre de Karine Drouin sera envoyée devant le tribunal pour adultes, a décidé hier, le juge Jean Bienvenue, en cour supérieure", pouvait-on lire dans le journal LE SOLEIL du samedi 23 février 1985.

Le jugement rendu le 6 décembre 1984 par la juge Marguerite Choquette ordonnant la comparution de l'adolescente devant le tribunal de la jeunesse, en raison de son âge, de sa personnalité, de sa situation sociale et de sa bonne réputation a été renversé par le juge Bienvenue disant qu'il recherchait l'intérêt de

la société tout en tenant compte des besoins de l'intimée.

Je voudrais savoir au nom de quelle justice joue-t-on sur l'âge de l'adolescente pour la classer au tribunal des adultes? Peut-on faire accepter au niveau de la classe maternelle un enfant de 4 ans et 11 mois, même s'il est surdoué, qu'il sait lire, qu'il est autonome...? Non, il y a la loi qui dit qu'un enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre de l'année en cours pour y être admis. A-t-on déjà entendu parler d'un garçon de 17 ans qui ait pu voter avant l'âge parce qu'il avait plus de maturité ou de personnalité, et d'excellents résultats scolaires? Est-ce que la justice a deux poids, deux mesures?

Au nom de quelle subjectivité (l'âge étant un critère fixe et objectif par définition) et surtout au nom de quel esprit de vengeance cherche-t-on à faire comparaître cette jeune fille devant le tribunal où elle est certaine d'encourir la plus haute peine? Au nom de qui ou de quoi n'accepte-t-on pas le fait qu'elle était mineure lors du meurtre dont on l'accuse et qu'ainsi elle ait non seulement la chance mais le droit de comparaître ipso facto devant le tribunal de la jeunesse?

Le temps des peines à purger est très différent: une condamnation pour meurtre au 1er degré par un tribunal adulte signifie un emprisonnement minimal de

25 ans, et la loi des jeunes contrevenants prévoit une sentence de 3 ans pour la même offense. Et tout ça, au nom de la justice et de la responsabilité sociale! Je regrette mais c'est au nom de l'injustice et de l'irresponsabilité que l'on envoie cette enfant au tribunal pour adultes. Je souhaite qu'il y ait une révision de cette décision rendue par le juge Bienvenue. Est-ce à dire que devant la justice, il faut se méfier car on a non seulement l'âge de son certificat de naissance, mais on peut avoir aussi, à l'occasion, l'âge de son intelligence quand ce n'est pas l'âge de son éducation.

Il serait sans doute très utile de se "mettre dans la peau" des parents concernés. Si votre fils (ou fille) a été

tué(e), le 3 ans ou le 25 ans d'emprisonnement ne vous remettra pas votre fils (ou fille) et même une sentence prolongée de 25 ans ne calmera pas votre douleur, votre souffrance. Et si c'était votre fils (ou fille) qui avait tué, passer de 3 ans d'emprisonnement (parce que votre enfant est mineur) à 25 ans (parce que votre enfant mineur est plus doué, plus "vieux" que son âge) changera tout dans votre vie, dans sa vie, dans votre souffrance et dans sa souffrance.

Il est vrai que je ne suis pas juge: mais je suis juste parent et, parfois, parent juste aussi.

Mario-G. Le May
Québec

LE TRAVAIL

Despotisme

Il semble, à regarder de près l'ébauche du livre blanc sur la fiscalité, que la nouvelle loi en ce qui concerne les assistés sociaux ne sera pas une rose sans épines.

Non seulement elle est très complexe, ce qui la rend inaccessible aux plus défavorisés, mais elle contribue à créer des divisions arbitraires et inhumaines.

Les moins de 30 ans, surtout, seront considérés comme responsables de leur sort. Ils devront se trouver un emploi (comme s'il y en avait et que le chômage n'était pas le fruit d'une politique monétaire) ou voir fondre une pitance qui est bien en dessous du seuil vital.

Pour certains, ce sera le retour forcé à l'école ou un stage en usine ou travailleur conscrit à un salaire de famine.

Les examens médicaux dispendieux, dont la confidentialité

serait équivoque, forceront des gens malades et plus ou moins handicapés à prendre un travail pour ne pas subir une baisse de revenus.

Un tel despotisme s'inscrit bien dans la ligne de pensée opportuniste de nos dirigeants. Il sert la classe aisée, qui ne fera pas les frais de la taxation, en misant sur le préjugé que les chômeurs sont des fraudeurs et des paresseux qui profitent de la mollesse du régime.

Si le travail a toujours été perçu comme le seul moyen pour la majorité d'atteindre à la dignité et au respect, il deviendra bientôt dans notre social-démagogie un avilissement et un moyen de déchéance économique.

Claude Francoeur
chômeur
Québec

Vers le Goulag

Je suis un bon travailleur de 68 ans, cardiaque et asthmatique. Je fais aussi de l'hypertension et de la cirrhose. Pourtant, je continue à travailler et à payer mes impôts.

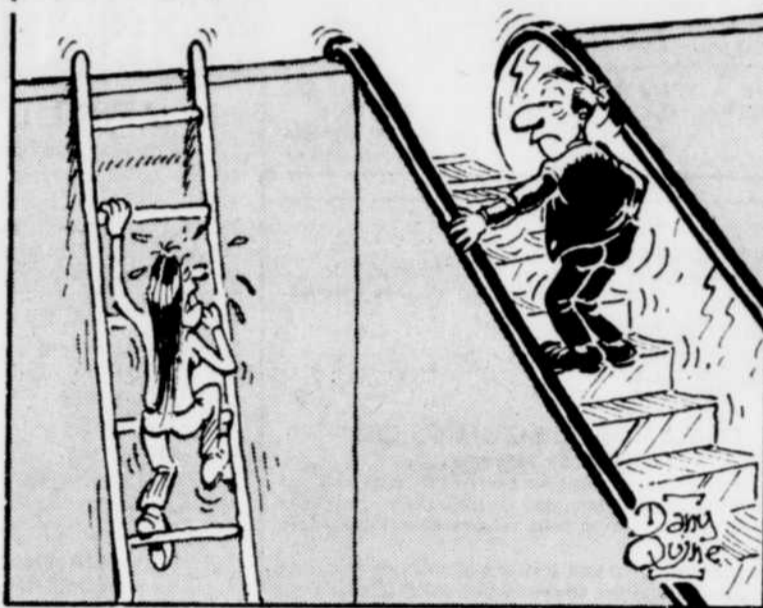
Je suis écoeuré que le gouvernement dépense des milliards pour augmenter les prestations des jeunes assistés sociaux à \$400,00 par mois dans des programmes de travaux communautaires et de stages en milieu de travail qui ne sont pour eux que des formes de loisir. Les jeunes sont en train de ruiner l'économie du Québec; il ne leur suffit pas d'être ruinés, ils veu-

lent nous ruiner. Qu'ils apprennent donc ce que c'est que la faim et le désespoir, ils nous en remercieront un jour. Plutôt que de leurs offrir de beaux et luxueux programmes qui augmentent leurs prestations, le gouvernement devrait bâtir des camps de déconcentration quelque part en Ungava et leur faire chasser le phoque pour se nourrir.

Obligeons les jeunes à faire de la place.

Alain De Bonville
Jeune travailleur,
assisté social
Québec

L'ÉCHELLE SOCIALE N'EST PAS LA MÊME POUR TOUS!



De l'anonymat

Depuis le début de mes recherches d'un nouvel emploi, j'ai remarqué la quasi-impossibilité de recevoir un accusé de réception lors d'une demande d'emploi.

Plus précisément c'est dans les annonces "Carrières et Professions" dotées d'un numéro de département que je déplore cet état de chose.

Je crois comprendre ces employeurs qui préfèrent garder l'anonymat plutôt que d'avoir à affronter "un déluge de Bell". J'aimerais toutefois faire remarquer qu'il est possible d'accuser réception tout en gardant l'anonymat. Une lettre photocopiée coûte vraiment fort peu. En fait, il n'y a pratiquement que les frais postaux à contracter plus quelques minutes chaque jour de la part de vos secrétaires. En ce qui concerne la sau-

vegarde de votre anonymat quoi de plus facile que de ne pas utiliser les enveloppes et le papier à en-tête de la compagnie en ne mentionnant que le numéro du département du concours.

Vous conservez ainsi votre anonymat tout en donnant de l'espoir à des gens qui ignorent si leur demande d'emploi a été lue avec toute l'attention qu'elle demandait ou bien si elle tapisse maintenant quelques fonds de poubelles sans avoir été ouverte.

Espérant voir cet état de chose s'améliorer, je demeure parmi ceux qui gardent espoir de se trouver un emploi très prochainement malgré le peu d'emplois disponibles par les temps qui courent.

Michel Bédard
Québec

ÇA ET LÀ

La seule langue

Dernièrement le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, est allé dans un pays où l'on parle plusieurs langues, la Suisse, pour participer à un symposium international sur les sports. Il est à souhaiter qu'il ait profité de cette occasion pour s'informer si les grandes villes de ce pays comme Berne, Zurich ou Genève envoient leurs comptes de taxes en deux langues et si les administrations municipales y sont bilingues.

A ma connaissance, les citoyens germanophones de Ge-

neve reçoivent leurs avis de cotisation en français et les contribuables francophones de Zurich ou de Berne reçoivent leurs lettres en allemand. Quant à l'administration et aux services municipaux, ils sont unilingues.

Les minorités romandes ou allemandes qui y vivent ne se sentent pas persécutées pour autant. Elles estiment raisonnable de respecter et de parler la langue de la majorité. Pour elles, cela va de soi.

Aurélien Boisvert
Repentigny

Un congédiement

Pourquoi foutre à la porte un gars qui a réussi à maintenir une moyenne de 40 gains par saison dans les cinq années où il fut entraîneur des Bruins. C'est inconcevable. Gerry Cheevers avait fait ses preuves comme instructeur. La meilleure raison que l'on puisse donner à cela, c'est qu'il a toujours maintenu son équipe au plus haut niveau de compétition et cela malgré le fait qu'il devait compter sur plus de joueurs marginaux que de joueurs possédant un réel talent.

Si on fait exception des O'Connell, Bourque, Crowder et Tom Fergus, il lui restait quoi à Boston pour trainer cette équipe. Depuis l'absence de Barry Pederson, Rick Middleton ne compte pratiquement plus, et comme le malheur s'acharne constamment sur cette équipe, Charlie Simmer qui avait redonné du punch à l'attaqué devait à son tour être blessé.

Cheevers eut énormément de mérite pour maintenir les siens à un tel niveau de compétition.

Etre derrière le banc d'un club comme les Bruins et voir assis sur le banc des noms aussi "illustres" que: Sleighter, Blum, Reed, Donnelly, Curran, Courtnall et j'en passe, sans compter que des vétérans comme: Goring, O'Reilly et Milbury sont des joueurs n'ayant jamais rien brisé dans le hockey et qui en plus sont rendus au bout du rouleau, c'est à vous donner un sérieux mal de ventre...

Peu d'instructeurs peuvent se bidonner et crier tout haut qu'en seulement cinq ans, ils ont obtenu plus de 200 victoires. Mais Cheevers lui a réussi. Et pour le féliciter on lui indique poliment le chemin de la porte. Si on peut congédier un instructeur de cette classe, ça veut dire qu'on devrait congédier tous les autres qui ont une fiche inférieure à celle de l'ex-entraîneur des Bruins. Là alors pour une fois la logique serait respectée...

Bertrand Voyer
Ancienne-Lorette

Ninive en tête

(Lettre adressée au maire de Québec)

Vous connaissez Jonas dans la baleine; mais savez-vous que Jonas était un envoyé de Dieu vers les habitants de Ninive afin de les exhorter à se détourner de leurs mauvaises voies, sinon Dieu détruirait la ville.

Ninive était une ville où régnaient la débauche, l'ivrognerie, l'immoralité, l'homosexualité, la violence et où la crainte de Dieu n'était pas dans le coeur de ses habitants. Bref, beaucoup de ressemblances avec la ville de Québec... **Michel "Jonas" Allard**
Sainte-Foy

Neige nocturne

C'est vraiment une bonne nouvelle d'entendre le maire de Québec parler de possibilité de stationner dans les rues de Québec, la nuit, en hiver, chaque fois qu'il n'y a pas à faire de déneigement. Si le légalisme pharisaïque est détestable, le légalisme d'Etat l'est également. Pourquoi interdire formellement tout stationnement la nuit en hiver, alors que 4 nuits sur 5 sont exemptes de neige? Des villes beaucoup plus encombrées que

la nôtre le permettent depuis longtemps.

Il y a aussi à espérer qu'avant longtemps l'anathème dont sont frappés, par le ministère du Transport, "les Québécois non disciplinés" tombera et que, comme tous les autres Canadiens, les automobilistes du Québec pourront tourner à droite sur un feu rouge, chaque fois que la voie est libre.

Jean-Marie Chamberland
Québec

Les potinages

(Lettre adressée au rédacteur en chef Alain Guilbert.)

Sauf le respect que je vous dois certainement comme administrateur d'un journal aussi prestigieux que LE SOLEIL, je me demande bien ce que vient faire vos "potinages" en page éditoriale...

Je vous avoue franchement m'ennuyer de votre prédécesseur (M. Masson) qui me semblait vraiment avoir l'étoffe journalistique qu'il faut pour jouer le rôle d'un éditeur en chef.

Bref, il ne me surprendrait pas que votre chronique soit la risée

du milieu journalistique à Québec.

Vous pourriez peut-être vous contenter d'administrer LE SOLEIL, il ne s'en portera que mieux! A moins que vous ne vous exerciez en lisant les éditoriaux de Mme Lise Bissonnette ou, pourquoi pas..., d'un Jean-Claude Leclerc du Devoir, la lecture d'un journal concurrent de Québec ne vous aide manifestement pas!...

Sans rancune, puisque je continuerai certainement à lire LE SOLEIL, malgré tout...

Robert Caron
Boischatel

Ne lâchez pas

Je tiens à remercier publiquement les médecins (Dr Lapointe) et les infirmières pour leurs bons soins lors de mon séjour du 4 mai au 25 mai à l'hôpital Laval.

Je remercie personnellement le Dr Louis Roy, cardiologue, pour

sa délicate attention à mon égard et pour son grand dévouement.

Ne lâchez pas, Dr Roy, nous avons besoin de gens comme vous pour nous faire revivre et aimer la vie malgré ses épreuves.

Juliette A. Brown
Charlesbourg

CHASSE ET PÊCHE

Les Amérindiens ont évolué

Suite aux deux dernières émissions du magazine télévisé "Contrechamp", où nous voyions des Amérindiens nous servir du "droit ancestral" à toutes les sauces, il m'est revenu en mémoire quelques scènes qui, je l'espère, feront réfléchir tous ceux qui tiennent les droits (ou privilèges) des Amérindiens pour sacrés.

Basse-Côte-Nord, Natashquan, à l'automne. Trois Amérindiens se préparent pour leur prochaine saison de trappage. Munis de cartes topographiques très précises, ils ont loué un avion (d'où vient l'argent?) et s'envolent. Durant une ou deux journées, ils survoleront, à basse altitude, un certain territoire. Toutes les cabanes à castors y seront méthodiquement inscrites sur les cartes. Ensuite, ils reviendront munis des précieux renseignements et se tiendront pénards jusqu'à la neige. Quand tout est bien glacé, ils repartiront, en avion ou en ski-doo vers leur camp d'hiver. Mais que vois-je parmi les bagages? Un super magnétophone à cassettes des plus sophistiqués et une caisse de batteries. Eh bien moi qui avais une idée idyllique de notre bon Indien parcourant les bois en raquettes, ça me donne un coup! Il est temps que l'on s'aperçoive que les Amérindiens aussi ont évolué et se servent maintenant de toutes les ressources technologiques mises à leur disposition par la société... Et puis ils reviendront, lorsque les 300 ou 400 castors seront attrapés.

Ces scènes que j'ai vues de mes propres yeux m'amènent à réfléchir. Les Amérindiens chassent, trappent et pêchent à l'année longue sans aucune sorte de limite ou de contrôle. On ferme chastement les yeux. Tant qu'ils y allaient en raquettes ou avec des moyens de fortune, la faune se trouvait quand même un peu protégée. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Il n'est plus question de survie ou d'apport supplémentaire de nourriture. Ils ont été, comme beaucoup de nos compatriotes, soumis à la course aux profits. Et pour cela, ils disposent de moyens techniques considérables: avion, motoneiges très

puissantes, sonar à poissons, etc. Les temps changent, n'est-ce pas?

Politiquement, la question du droit ancestral est un noeud inextricable et nos gouvernements font bien attention d'y glisser la patte. Les Amérindiens, de leur côté, revendiquent au nom de ce même droit les 9 / 10e du territoire québécois. Il me semble qu'en tant que société, nous devrions commencer à nous poser quelques questions!

Comme nous n'en sommes pas à une contradiction près, voici en terminant un autre petit fait. Pendant que des pays, des pro-

vinces, des associations internationales et nationales crient depuis plus de trois ans que la ressource saumon est sur le point de s'éteindre, les Amérindiens de la réserve Restigouche veulent non seulement pêcher tout le saumon qu'ils peuvent mais, et c'est le comble, ils veulent en assurer la commercialisation!

Personne n'agit dans ces dossiers et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils s'envoient. A quand une volonté politique concrète d'agir?

Marien Jompho
Gaspé

Clubs privés ou égoïsme

On a répété sur tous les toits que les clubs privés (la plupart appartenant aux Américains) avaient sauvé le saumon, que c'est grâce à eux s'il y avait encore du saumon dans nos rivières. Pour ma part, cet énoncé me paraît risible, faux et par le fait même injuste.

La vérité est qu'il n'y avait pas de partage. Seuls quelques très bien nantis de nos sociétés s'accaparaient de la ressource et se la partageaient de façon égoïste. Les autres étaient des porteurs d'eau qui regardaient passer la manne "passivement".

Quand je songe, à titre d'exemple, que le premier ministre Taschereau (dans la décennie 1930 je crois), sur un club privé de la rivière Moisie (Sept-Iles), a capturé en un seul jour de pêche

37 saumons (sept heures et demie de pêche seulement); si je sais bien compter, ça fait 36 saumoniens qui auraient pu l'accompagner et pour prendre un saumon. Cela aurait fait 36 équipements de pêche supplémentaires, 36 passes de plus, 36 frais de déplacement de plus, etc. (...)

Aujourd'hui, avec le déclubbage, on dit que cela risque de mettre en péril la ressource du saumon. Avec les règles fixes que nous avons (sept saumons par saumonnier par été), ça prendrait une multitude inconcevable de saumoniens pour mettre la ressource en péril. Sept saumons par été par saumonnier en comparaison de "37 par jour par pêcheur", il m'apparaît évident que les saumoniens d'aujourd'hui

font davantage d'efforts pour protéger la ressource que ceux d'hier.

Ceux d'hier (les mieux nantis) n'avaient qu'un but: prendre du saumon en masse! Ceux d'aujourd'hui n'ont aussi qu'un but: laisser du saumon pour demain, pour les générations à venir. Il me semble que notre conscientisation est noble et mérite le respect. Du temps passé, nous n'avons que très peu de leçons à recevoir. Notre conscience est moins égoïste, plus ouverte sur le partage de la ressource pour tous (et non quelques bien nantis), plus apte à gérer pour l'avenir. Mes sept saumons, je les apprécie énormément; c'est mon été de pêche.

Denis Saint-Yves
Gaspé

LE MONDE

La gravité de la famine au Soudan a été sous-évaluée

♦ KHARTOUM (d'après NYTNS) — Le problème de la famine au Soudan est beaucoup plus grave qu'on ne le pense, puisque près de tiers de la population totale du pays en est menacé, a-t-on affirmé hier de sources officielles américaines et proches des opérations de secours internationales. Cette crise au Soudan, souligne-t-on de mêmes sources, a été largement éclipsée par les problèmes découlant de l'arrivée massive de réfugiés venus d'Éthiopie à la recherche de nour-

riture. Elle pourrait empirer dans les prochains mois à cause de la persistance de la sécheresse, qui selon ces sources, affecte la production alimentaire et modifie les modes de vie dans certaines régions du pays.

"Une grave pénurie alimentaire risque de frapper le Soudan dans les mois à venir" et quelque 7 millions de personnes sont menacées par la famine, a affirmé hier un communiqué des services d'aide américains.

"Le pire est à craindre sous peu", a renchéri un porte-parole de l'UNICEF,

le fond des Nations unies pour l'enfance. Selon cet organisme, la partie occidentale du Soudan, qui enregistrait au début des années 80 des récoltes substantielles, n'en a pas eu tout cette année. Il ne pleut pratiquement plus dans cette région, souligne l'UNICEF.

Ces mises en garde ont été faites le jour même où le vice-président américain George Bush effectuait une visite dans un camp de réfugiés de Kordofan, dans l'ouest du pays, où se trouvent rassemblés plus de 30,000 villageois souffrant de faim.

Aux débiteurs, créanciers, détenteurs de polices, actionnaires, personnes ayant des réclamations envers les détenteurs de polices et toutes les autres personnes intéressées, dans les affaires de IDEAL MUTUAL INSURANCE COMPANY.

Avis est donné par les présentes à JAMES P. CORCORAN, surintendant des assurances de l'Etat de New York (Superintendent of Insurance of the State of New York) qui est chargé par un ordre de la Cour suprême du comté de New York en date du 7 février 1985, de prendre possession des biens de IDEAL MUTUAL INSURANCE COMPANY et de procéder à leur liquidation en vertu de l'article 74 de la Loi sur les assurances de l'Etat de New York (Insurance Law of the State of New York). En vertu dudit article, le sousigné a désigné JOSEPH A. LA MONTE, surintendant adjoint spécial des assurances (Special Deputy Superintendent of Insurance) comme son agent pour la liquidation des affaires de ladite société au bureau du dit surintendant adjoint, au 116 John Street, Borough of Manhattan, City and State of New York, 10038. Il conformément à l'ordre susmentionné, les droits et obligations de ladite société et de toutes les personnes soumises aux obligations d'assurance de ladite société cesseront et seront immobilisés à partir du 9 mars 1985, à minuit et une minute, heure normale de l'Est. Toutes les personnes dont les polices sont présentement en vigueur doivent remplacer lesdites polices auprès d'une autre société avant le 9 mars 1985 afin d'assurer la continuité de la couverture. Il est ordonné que tous les autres contrats existants et toutes les autres obligations de ladite société prennent fin et sont immobilisés à partir du 7 février 1985. IV. Toutes les personnes redevables à ladite société ou bien en leur possession tout bien appartenant à ladite société sont tenues de déposer un compte rendu desdites dettes et d'en acquiescer le montant et de remettre lesdits biens au bureau du syndic susmentionné, V. Tous les créanciers de IDEAL MUTUAL INSURANCE COMPANY et toutes les personnes ayant des réclamations ou des revendications non réglées contre ladite société ou ses détenteurs de police, sont tenus par les présentes d'en faire part dûment par écrit afin qu'il en assure l'authenticité à JOSEPH A. LA MONTE à son bureau susmentionné LE 07 AVANT LE 7 FÉVRIER 1985 QUI EST LE DERNIER JOUR FIXÉ PAR L'ORDRE DE LA COUR POUR L'ENREGISTREMENT DES RECLAMATIONS DANS LA PROCÉDURE DE LIQUIDATION. Un formulaire de preuve de réclamation accompagne le présent document VI. TOUS LES DÉTENTEURS DE POLICES SONT TENUS D'ENREGISTRER UNE RECLAMATION POUR LA PROTECTION DE LEURS POLICES SANS AUCUN REGARD AU FAIT QU'UNE RECLAMATION AIT ÉTÉ OU NON ENREGISTRÉE CONTRE LE DÉTENTEUR DE POLICE DE LA MANIÈRE PRÉSCRITE AU PARAGRAPHÉ V DU PRÉSENT AVIS. VII. Toutes les personnes et tous les détenteurs de polices contre qui des actions sont en suspens et qui ne sont pas visés par les articles 7601, 7603 et 7604 de la Loi sur les assurances de l'Etat de New York (Insurance Law of the State of New York) envers lesquels ladite société pourrait être responsable dans ses polices ou ses contrats et qui étaient défendus jusqu'à la date de liquidation par un avocat employé ou engagé par la dite société, sont avisés que l'emploi ou l'engagement d'un avocat à pris fin avec l'enregistrement de l'ordre de liquidation. CHAQUE DITE PERSONNE EST PAR CONSEQUENT AVISÉE DE COMMUNIQUER AVEC LE DÉPARTMENT D'ASSURANCES (INSURANCE DEPARTMENT), LE BUREAU DU FONDS DE GARANTIE (GUARANTY FUND) OU L'ASSOCIATION DE SON ÉTAT RETENEZ LES SERVICES DUDIT AVOCAT AFIN QU'IL CONTINUE À VOUS REPRÉSENTER DANS L'ACTION OU REMPLACÉ LE PAR UN AVOCAT DE VOTRE CHOIX À VOS PROPRES FRAIS. Les frais raisonnables et nécessaires, relatifs à ce qui précède peuvent être inclus et faire partie de l'objet du litige de votre réclamation dans la procédure de liquidation, s'ils ne sont pas couverts par un fonds de garantie (State Guaranty Fund) ou par une association. VIII. Les obligations seront déterminées d'après toutes les déclarations et transactions relatives à ladite société et à ladite liquidation doivent être envoyées au bureau du dit JOSEPH A. LA MONTE à l'adresse susmentionnée. New York, New York, le 7 février 1985. JAMES P. CORCORAN, surintendant des assurances de l'Etat de New York (Superintendent of Insurance of the State of New York), syndic. JOSEPH A. LA MONTE, surintendant adjoint spécial des assurances (Special Deputy Superintendent of Insurance) agent pour le surintendant, syndic.



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux pour la Régie d'assainissement des eaux du Grand Saint-Georges et de la Haute-Bécancour
Comités de Beauce et Frontenac
Appel d'offres no: 136-4-01-42-02
Pour 14h00
Le jeudi 28 mars 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour la fourniture et la livraison de deux (2) filtres à bandes pressées incluant un système de polymère. Un système sera livré à Saint-Georges de Beauce et l'autre à Black Lake.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 475, rue St-Amable, R.C. 150, Québec (Québec) G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

Prix: 50,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Régie d'assainissement des eaux du Grand Saint-Georges; Régie d'assainissement des eaux de la Haute-Bécancour; Bureaux de la Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Lieu: Société québécoise d'assainissement des eaux, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5.

Date et heure: Le jeudi, 28 mars 1985 à 14h00.

DÉPÔT DE SOUMISSION
Montant: 38,000.00\$

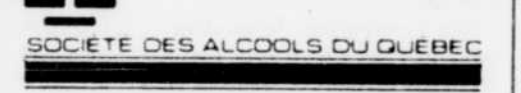
Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS
Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec M. André Cyr, agent d'approvisionnement. Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing. SO - 07-43-85
Directeur, approvisionnement et contrats.



appel d'offres

PROJET:
FOURNITURE DE SACS D'EMBALLAGE
DOSSIER: SP-591

Des soumissions pour la fourniture de sacs d'emballage pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'adjudication, seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale), le 26 mars 1985 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Les documents complets d'appel d'offres sont disponibles du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 12:30 heures, de 13:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 Ave de Lorimier
Montréal, QC
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL
2021 des Fûtailles
Montréal, QC
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, QC
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (\$50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé payable à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations pouvant réaliser l'entière fabrication au Québec, utilisant des matériaux québécois et ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

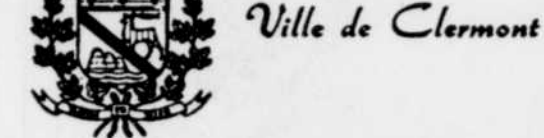
La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS

C.P. 520, FERMONT
COMTÉ DE DUPLESSIS,
QUÉ. G0G 1J0
TEL. (418) 287-5413

AVIS PUBLIC
AVIS PUBLIC est par les présentes donné, le tout suivant les dispositions de l'article 108 de la Loi sur les cités et villes, que le rapport financier de la Ville de Fermont pour l'exercice de 1984 sera déposé à la séance régulière de ce Conseil, le 11 mars prochain.
DONNÉ À FERMONT, CE 28^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ.
André BOUCHARD
Secrétaire-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC



DEMANDE DE SOUMISSION CHARGÉE SUR PNEUS
La Ville de Clermont désire acquérir une chargeuse sur pneus, d'une capacité minimale de trois (3) verges cubes (2.3 mètres cubes) avec pelle rétroexcavée (accessoire divers).

Les soumissionnaires sont invités à se procurer les devis techniques et formules de soumission obligatoires au bureau de l'Hôtel de Ville de Clermont, 2, rue Maisonneuve, Clermont G0T 1C0, au numéro (418) 439-9931.

Les soumissions seront reçues jusqu'à jeudi le 21 mars 1985 à 15 heures, heure à laquelle la Ville de Clermont procédera à l'ouverture des soumissions reçues.

Sur chaque enveloppe de soumission devra apparaître en bas, à gauche, la mention "Soumission Chargeuse sur Pneus".

La Ville de Clermont ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À CLERMONT, ce vingt-septième jour de février 1985.

Guy-Raymond Savard, sec.-trésorier



Service technique
SOUSSION POUR LE VIDANGEAGE DES PUISARDS POUR L'ANNÉE 1985
APPEL D'OFFRES

Avis vous est donné par la présente que des soumissions cachetées et marquées: "Soumission pour le vidangeage des puisards pour l'année 1985" et adressées au Greffier de la Ville de Charlesbourg, 7575 boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'à jeudi le 21 mars 1985 à 16:00 heures.

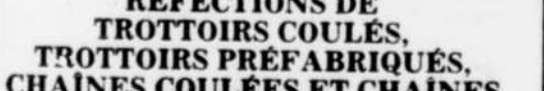
Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des plans et devis en s'adressant au bureau du Service Technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule de soumission fournie à cette fin, être accompagnée des documents requis au devis général à l'article 1 ainsi que d'un chèque certifié à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour un montant de deux mille cinq cents dollars (\$2,500.00).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'Hôtel de ville de Charlesbourg à 16:05 heures, le jeudi 21 mars 1985. La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ROSAIRE GOUBOUT, o.m.a.

Le 7 mars 1985.



Service technique
SOUSSION POUR DES RÉFÉCTIONS DE TROTTOIRS COULÉS, TROTTOIRS PRÉFABRIQUÉS, CHAINES COULÉES ET CHAINES PRÉFABRIQUÉES
POUR L'ANNÉE 1985
APPEL D'OFFRES

Avis vous est par la présente donné que des soumissions cachetées et marquées: "Soumission pour contrat de réfections de trottoirs et chaines" et adressées au greffier de la Ville, 7575, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, seront reçues d'aujourd'hui jusqu'au jeudi 21 mars 1985 à 16:00 heures.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie des devis en s'adressant au bureau du Service technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg, et en y déposant une somme de cinquante dollars (50\$) remboursable par la Ville lors du retour des devis en bon état par le soumissionnaire dans les quinze (15) jours qui suivront la date de réception des soumissions.

Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule de soumission fournie à cette fin, être accompagnée des documents requis au devis général à l'article 2 ainsi que d'un chèque certifié payable à l'ordre de la Ville de Charlesbourg pour un montant de cinq mille dollars (5 000\$).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'hôtel de ville de Charlesbourg, à 16:05 heures, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Greffier de la Ville
ROSAIRE GOUBOUT, o.m.a.

Le 7 mars 1985



Enrique CAMARENA UPI

Le cadavre de Camarena a été retrouvé

♦ MEXICO (AFP) — L'ambassade des Etats-Unis à Mexico a confirmé hier que deux cadavres découverts mardi étaient ceux d'un agent du DEA (Service de lutte anti-drogue) américain, Enrique Camarena, et du pilote mexicain Alfredo Zavala qui l'accompagnait.

Les deux hommes avaient été enlevés le 7 février à Guadalajara, à 800 km au nord-est de Mexico.

Plus tôt hier, le ministre mexicain de la Justice avait annoncé la découverte dans la localité d'El Mareno (Etat du Michoacan, centre du Mexique) de deux corps susceptibles d'être ceux de Camarena et Zavala.

Les corps des deux hommes ont été trouvés sur un ranch qui a été la scène d'une fusillade sanglante, en fin de semaine, quand les forces policières se sont attaquées à des trafiquants de drogue réfugiés dans un véritable bunker situé sur cette propriété.

Aide aux fermiers Reagan oppose son veto

♦ WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan a opposé son veto, hier, à un projet de loi d'aide aux fermiers en difficulté, en affirmant qu'il ferait de même pour toute loi de finance qui aggraverait à ses yeux, le déficit budgétaire.

Le texte frappé du veto présidentiel prévoyait également l'octroi d'une aide d'urgence de 175 millions de dollars aux pays africains frappés par la famine. M. Reagan a toutefois assuré qu'il accepterait cette disposition si elle n'était pas liée à l'aide aux agriculteurs. Il a ajouté que l'aide alimentaire des Etats-Unis ne serait pas affectée compte tenu des fonds actuellement disponibles.

"J'espère que le Congrès recevra le message et travaillera avec moi pour réduire les dépenses d'une façon responsable qui ne menace pas la sécurité nationale. S'il ne le fait pas, je ferai ce qui doit être fait, j'opposerai mon veto inlassablement jusqu'à ce que l'on ait repris le contrôle des dépenses", a déclaré M. Reagan en signant une lettre notifiant au Congrès sa décision.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Quelqu'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

La Maison-Blanche avait laissé prévoir le veto présidentiel avant même que le projet de loi d'aide aux fermiers ne soit adopté par les deux Chambres.

Ce texte comprenait notamment 1.8 milliard de dollars en garanties de prêts et 7 milliards en avances immédiates sur des prêts liés aux récoltes et qui ne sont pas normalement reçus par les agriculteurs avant la période des moissons.

M. Reagan a exprimé sa "sympathie" pour les problèmes financiers des exploitants agricoles tout en estimant que les programmes déjà en place devaient suffire à leur venir en aide.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide aux fermiers, mais cette fois-ci à la majorité des deux tiers, une hypothèse peu probable, selon les observateurs.

"Lequel'un à Washington doit faire preuve de responsabilité, quelqu'un doit répondre devant ceux qui payent les factures du gouvernement", a-t-il déclaré.

Pour surmonter le veto présidentiel, les deux Chambres du Congrès devraient de nouveau voter l'aide

Pékin consent à discuter de désarmement nucléaire

◆ PEKIN (AFP) — La Chine a annoncé, hier, qu'elle était prête à discuter de l'interdiction des essais nucléaires dans le cadre de la conférence sur le désarmement de Genève, une décision qui constitue un changement notable de la politique chinoise dans ce domaine.

La conférence sur le désarmement réunit une quarantaine de pays et a commencé ses travaux il y a plusieurs années.

La délégation chinoise à la conférence sur le désarmement de Genève est prête à participer aux discussions sur l'interdiction complète des essais nucléaires, a précisé un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, au cours d'un briefing hebdomadaire à Pékin.

Tout en se déclarant en faveur de l'interdiction des armements nucléaires et la destruction de tous les armements existants dans le monde, Pékin avait jusqu'à présent refusé de participer à toute conférence internationale sur le désarmement nucléaire avant que les Etats-Unis et l'Union soviétique ne soient parvenus à un accord préalable pour une réduction massive de leurs arsenaux nucléaires.

Expériences nucléaires chinoises

La Chine, qui a fait exploser sa première bombe atomique en 1964, a depuis effectué au moins 28 essais nucléaires, pour la plupart atmosphériques, mais dont seuls une vingtaine ont été confirmés.

Elle est membre de l'Agence internationale sur l'énergie atomique (AIEA) dont l'un des buts est d'empêcher l'utilisation des produits dérivés du

nucléaire à des fins militaires. Elle refuse toutefois de signer le traité sur la non-prolifération des armements nucléaires.

En septembre 1984, la Chine avait décidé d'adhérer à la convention sur l'interdiction du développement, de la production et du stockage des armes chimiques et bactériologiques.

Armes US pour la Thaïlande

◆ (D'après AFP) — Après avoir condamné les incursions "cruelles" des troupes vietnamiennes en Thaïlande, telles qu'annoncées par Bangkok, les Etats-Unis ont décidé hier d'accélérer leurs livraisons d'armes à l'armée thaïlandaise pour lui permettre d'assurer sa défense.

"Une cargaison de matériel militaire

américain destiné à la Thaïlande est en cours d'acheminement et doit arriver début avril. Elle comprend des véhicules blindés, de l'artillerie et d'autres matériels prioritaires pour assurer le renforcement des forces armées thaïlandaises", précise un communiqué du département d'Etat.

"Cette offensive vietnamienne contre la résistance cambodgienne, poursuit le département d'Etat, apporte un démenti aux déclarations publiques de Hanoi selon lesquelles le Vietnam cherche une solution pacifique au Cambodge et veut améliorer ses relations avec les pays voisins et avec les Etats-Unis.

PLUS QU'UN MOBILIER

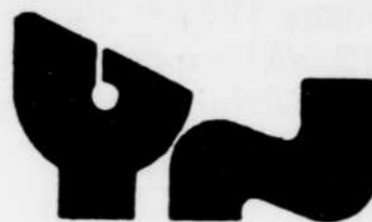


l'art de bien choisir votre confort...

- En 1985, nous célébrons notre 15e anniversaire (avec vous)
- Service de décoration



NOUS LIVRONS PARTOUT EN PROVINCE



YVON ST-GELAIS MEUBLES

1010, boul. des Capucins — 525-4671

C'est toute la différence!

Concours de beauté à la mode chinoise

◆ CANTON (AFP) — La Chine a eu hier son premier concours de beauté, organisé dans un grand hôtel de Canton par la Ligue de la jeunesse communiste locale avec le parrainage d'une firme de cosmétiques occidentale.

La cérémonie, enregistrée par la télévision locale, devait permettre d'élire une Miss et un M. Canton. Les 20 finalistes (10 femmes et 10 hommes) ont été soumis à des épreuves incluant la lecture de poésie anglaise et de prose française et des chansons japonaises, et aussi des questions touchant à la géographie, la politique et les mathématiques.

Selon les représentants officiels, la compétition n'était pas un concours de beauté au sens occidental, le niveau intellectuel des candidats ayant constitué le principal critère du choix. L'objectif, a-t-il été précisé, était d'aider les jeunes à se débarrasser des "conceptions sociales périmées".

... tout ce qu'ils ont économisé sur la cuisine, ont pu le flamber sur la cuisinière."



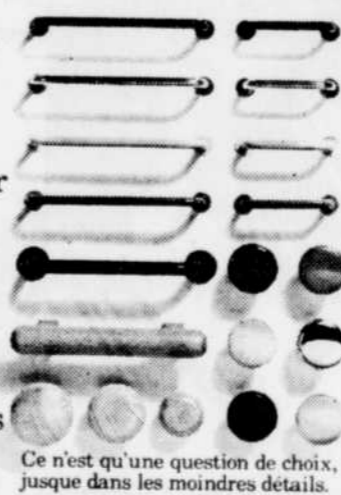
Inclut toutes les composantes du System 210 montrées ici, et même l'évier.

vous assemblerez grandeur nature.

Vous trouverez en magasin tout ce dont vous avez besoin et pourrez l'emporter chez vous sur-le-champ. Les cartons plats et faciles à manipuler se placent sans problème dans la voiture ou sur le porte-bagages.

Une fois à la maison, vous verrez que toutes les vis d'assemblage sont incluses et découvrirez un mode d'assemblage entièrement illustré qui vous donne une grande confiance en vous-même et tous les trucs pour bâtir votre cuisine. Tout cela contribue à son très bas prix.

Notre vaste gamme d'armoires vous permet de construire des cuisines de toutes les formes. Et parce que nous vous offrons aussi une grande variété de portes et de faces de tiroirs, vous pouvez choisir un style qui vous est propre.

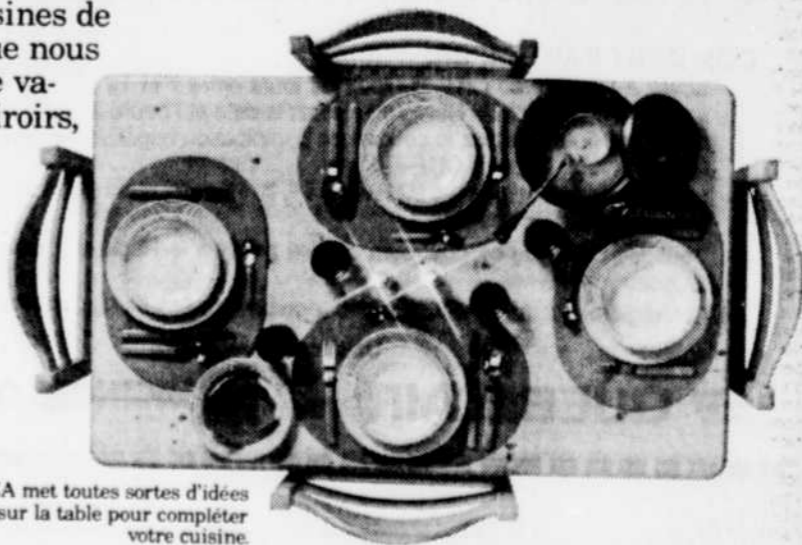


Ce n'est qu'une question de choix, jusque dans les moindres détails.

De plus, il existe un grand nombre d'accessoires intérieurs comme, par exemple, des étagères et des paniers, pour utiliser au mieux l'espace de rangement dont vous disposez.

Cependant avec toutes ces idées, nous n'avons pas oublié vos exigences concernant la qualité. C'est pourquoi chaque élément est testé par un organisme indépendant, l'Institut Suédois de Recherches en Mobilier. Venez chez IKEA,

vous en apprendrez davantage. Comprenez bien notre point de vue: si nous vous aidons à acheter une cuisine pour un prix considérablement plus bas, nous espérons que vous ferez considérablement plus d'achats...chez IKEA.



IKEA met toutes sortes d'idées sur la table pour compléter votre cuisine.

...curire? ne bonne rai- ar nouvelle s d'acheter e de

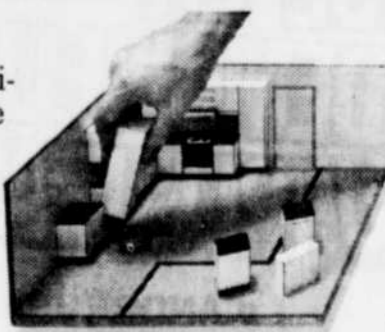
...re une sur- que la de cuisine chuant peine plus de la cuisinière à elle mes les premiers à ad- rations pas pu réussir un out seul.

Vous avez un rôle important en ce qui concerne les bas prix des cuisines IKEA.

Vous en assemblez les éléments et les installez vous-même. Et tout a été conçu pour vous faciliter la tâche.

Il est entendu qu'une bonne planification contribue assurément au résultat final. C'est pourquoi nous avons formé

des experts auxquels vous pouvez vous adresser... et un guide unique de planification de votre cuisine avec lequel vous pourrez facilement travailler. Il vous fait voir en miniature ce que



Notre guide de planification pratique donne de la perspective à vos idées.



Deux brochures gratuites vous expliqueront tout.

VICTORIA • VANCOUVER
CALGARY • EDMONTON
TORONTO • OTTAWA • MONTREAL
QUÉBEC • DARTMOUTH



ARTS ET SPECTACLES

Pour négocier avec l'Union des artistes

Les compagnies du théâtre francophone se regroupent

◆ Une vingtaine de producteurs privés du théâtre francophone québécois, ainsi que la plupart des compagnies dites institutionnalisées, ont entrepris des démarches susceptibles de simplifier leurs négociations avec l'Union des artistes.

par Martine R. CORRIVAUT

Suivant de près l'initiative prise, il y a deux semaines, par la dizaine d'entreprises théâtrales québécoises qui reçoivent des subventions importantes de l'État, une vingtaine de producteurs privés incluant des théâtres d'été mais aussi d'autres susceptibles de présenter des spectacles à tout moment de l'année, se sont réunis pour

convenir d'une entente temporaire avec l'Union des artistes.

Entente temporaire couvrant uniquement la prochaine saison, parce que l'on veut prendre le temps de voir venir les choses.

On sait que depuis le sabordement de l'Association des directeurs de théâtre en novembre, chaque producteur (individu ou compagnie qui engage un groupe de comédiens et leur fournit les moyens de présenter un spectacle) devait faire directement affaire avec l'union et que, dans certains cas, des problèmes se sont présentés.

Certains dossiers, comme celui de la Ligue nationale d'improvisation, étaient déjà litigieux, mais un règlement a pu intervenir. D'autres, comme celui du Théâtre des Variétés de Gilles

Latulippe, actuellement devant les tribunaux, ne sont pas réglés.

Les principales compagnies subventionnées qui étaient à l'origine, en 1964, de la fondation de l'ADT et ont depuis été désignées par l'importance des subventions accordées par les gouvernements, comme étant des "théâtres institutionnels" depuis la fin des années 1970, ont donc amorcé des négociations avec l'Union des artistes en vue de la prochaine saison. D'autres regroupements du genre concernant le théâtre pour enfants, le jeune théâtre sventionné et les autres sont envisageables, mais dans ce milieu, toutes les énergies sont actuellement canalisées dans la préparation des dossiers de demande d'aide pour la saison prochaine qui doivent être à la poste à la fin de mars.

Retour historique

Pour le commun des mortels qui risque de ne pas trop bien se retrouver dans ce dédale, disons simplement que l'Union des artistes, le syndicat professionnel qui représente les comédiens et défend, en principe leurs intérêts, signait avec l'Association des directeurs de théâtre (ADT) une sorte de convention collective, les règles de scène, qui étaient théoriquement appliquées par les compagnies membres de l'ADT.

Une reconnaissance réciproque de juridiction exclusive existait entre les deux organismes: les artistes membres de l'union ne travaillaient que chez les membres de l'ADT et l'ADT n'employait que des membres de l'union. La réalité était cependant toute autre.

Devant l'impossibilité de forcer l'union à exiger de tous ses membres qu'ils respectent cette exclusivité, l'ADT décidait de se faire hara-kiri l'automne dernier. L'union maintenait cependant ses exigences face aux producteurs et exigeait qu'ils reconnaissent sa juridiction et utilisent ses contrats pour employer des comédiens membres de l'union.

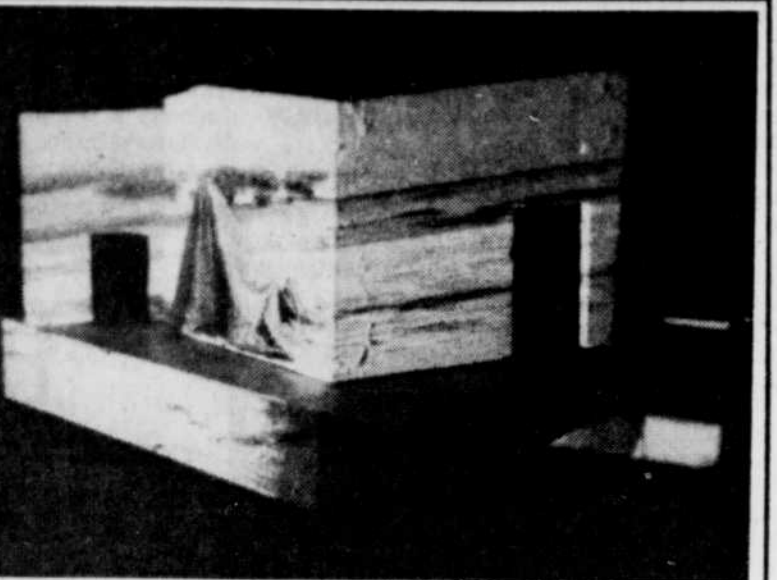
Or, la plupart des comédiens, pour travailler en publicité, en radio ou en télévision, à Montréal surtout, doivent être membres de ladite union. En échange de leur adhésion qui se fait progressivement par l'obtention d'un certain nombre de permis cumulatifs, les membres ont droit à certains avantages sociaux comme une caisse de sécurité et un fonds de vacances. C'était cependant l'ADT (ou le producteur) qui devait déduire les cotisations à la source, mais apparemment, seuls les membres de l'ADT remplissaient effectivement tous ces engagements, d'où la crise.

Depuis la disparition de l'ADT, chaque compagnie produisant un spectacle théâtral négociait directement son contrat avec l'artiste. Celui-ci se retrouvait ainsi seul pour exiger ou pas l'application et l'utilisation du contrat-type de l'union, en ce qui concerne le théâtre.

Le dossier Gilles Latulippe devait cependant faire évoluer la situation. L'entrepreneur montréalais, ayant toujours contesté la juridiction que réclame l'union sur ses productions, une série d'interdits et d'injonctions a commencé à déferler et le tout se retrouve aujourd'hui devant les tribunaux.

Comme d'autre part, les producteurs de théâtre régulier préparent la saison 1985-1986 et ne tiennent pas à voir surgir des problèmes d'ordre administratifs pouvant perturber la bonne marche des choses, certains amorcent donc des regroupements en fonction de leurs besoins et de leurs moyens, pour négocier des ententes collectives avec l'union. De ce côté-là, on n'est pas mécontent; la tâche d'entreprendre de régler chaque cas individuellement s'avèrerait d'une énormité qui dépasserait les moyens du syndicat.

ART'UALITÉ



Une partie de "Un château" de Francine Chainé.

Francine Chainé

◆ (MD) — La curiosité, l'évasion et l'enchantement sont au programme de l'installation vidéo présentée par Francine Chainé à la Galerie du Musée jusqu'au 21 avril. Dans "Côté cour", le regardeur se retrouve dans la position du passant indiscret jetant un coup d'oeil à travers la clôture du voisin, tandis que "Un château" porte sur la notion d'habitation en référence à l'enfance. Une série de photographies accompagne l'installation de l'artiste.

Le vernissage de Francine Chainé a lieu aujourd'hui à 17h au 24 rue Champlain, près de place Royale, à Québec.

Marie-Hélène Cousineau

(MD) — "Une installation; Banff, an installation" est le titre d'un travail multidisciplinaire de Marie-Hélène Cousineau incluant vidéophotos, dessins et bandes sonores. L'artiste a cherché à reconstituer la rue principale de Banff en photographiant les façades des édifices à différentes heures du jour. Le dessin vient compléter le toit des bâtiments et ajoute un commentaire sur l'espace architectural. Quant au travail sonore, il s'a "Mobilier d'artistes", la Chambre Blanche organise une table ronde portant sur ce thème. Les participants invités sont: René Payant, critique d'art; Michel Goulet, sculpteur; Béatrice Reuilard, artiste exposante, et Lisanne Nadeau, coordonnatrice de l'exposition. Ils tenteront ensemble d'éclaircir divers aspects de cette tendance de la sculpture actuelle qui emprunte les formes du mobilier quotidien.

La table ronde débute à 20h, ce soir, au 549 boul. Charest est, à Québec.

"Les Dominos"

(MRC) — Comme tout le monde le prévoyait, "Les Dominos" ajoutent des représentations sup-

plémentaires à leur spectacle à La Bordée.

La production sera donc jouée jusqu'au 16 mars, du mardi au samedi, à 20h30.

Assistés par le musicien Pierre Potvin, dans une scénographie de Carole Paré, les comédiens-auteurs Jean-Jacqui Boutet et Jacques Girard se glissent tous les soirs dans la peau d'un couple d'artistes de cabaret pour nous raconter 20 années de leur petite existence.

Stop au reaganisme!

(MD) — Ce soir de 20h à 22h est prévue une fête-vernissage à l'occasion de l'inauguration de l'exposition "La vie! Stop au reaganisme". Organisée à l'occasion de la visite prochaine du président américain, l'exposition regroupe une vingtaine d'oeuvres récentes réalisées par une dizaine d'artistes de la région.

Cet événement artistique et politique présenté au Lieu, 89 rue Saint-Jean à Québec, se poursuivra les 8, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 mars de 13h30 à 17h ainsi que le 17 mars de 17h à 20h.

Consultation

(MRC) — Le ministère des Affaires culturelles consulte pré-sentement diverses instances du milieu du théâtre pour obtenir leur avis sur un projet qui pourrait aider la création de nouvelles oeuvres dramatiques au Québec.

Le projet consisterait pour le ministère à verser une partie des droits d'auteur de toute nouvelle pièce ou nouvel auteur. La mesure pourrait également s'appliquer simplement aux textes québécois qu'une compagnie présenterait dans le cadre de sa saison, mais comme la mesure vise à la fois la promotion des auteurs et la représentation des oeuvres de nos dramaturges, les modalités ne sont pas encore arrêtées mais, selon les réactions du milieu, pourraient l'être dans les prochains mois.

BAR-RENCONTRE

Chère Raspoutine
EN COMPLEMENT
CLAUDE JOBIN
et ses musiciens

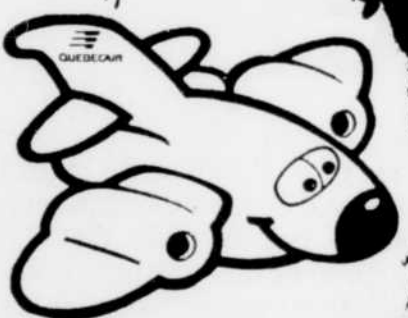
Place Iberville III, Sainte-Foy
(même entrée que Le Deauville)

Collection printemps-été '85

COUTURIER QUÉBÉCOIS
Salle de Bal - Château Frontenac
10 mars 1985 à 20h00
12,50\$ par personne
BAR OUVERT, prix de présence



Gagnez 1 des 5 fins de semaine à New York



offertes par



LES PRIX OFFERTS INCLUENT:

- 5 voyages pour deux personnes Québec - New York via QUEBECAIR, départ le 12 avril, retour le 14 avril
- 2 nuits à l'hôtel Loews Warwick à New York
- un tour de ville
- les transferts entre l'aéroport et l'hôtel
- le tout d'une valeur de \$400 par personne

COMMENT PARTICIPER:

- Soyez à l'écoute de CITF-FM tous les jours entre 7 et 19 heures. Vous entendrez des indicatifs sur la ville de New York. Notez la date et l'heure à laquelle vous avez entendu cet indicatif, remplissez le coupon de participation apparaissant dans cette annonce et faites parvenir le tout à CITF-FM.
- Les tirages seront faits les 22 février, 1^{er} 8, 15 et 22 mars 1985 sur les ondes de CITF-FM entre 6 A.M. et 9 A.M.
- Tous les droits de ce concours ont été payés à la Régie des Loteries et Courses du Québec
- Les règlements du concours sont disponibles au Soleil et à CITF-FM

Une collaboration de

QUEBECAIR et VACANCES CANADIENNES

Nom: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Tél.: _____
Indicatif New York entendu le: (date) _____ Heure: _____

Faites parvenir ce coupon à:
CITF-FM
Concours New York
580, est, Grande-Allée,
suite 250
Québec (Québec)
G1R 2K2

LE THÉÂTRE DU TRIDENT PRÉSENTE

BONJOUR
LA
BONJOUR
LA
BONJOUR
LA
BONJOUR
LA
BONJOUR
LA
BONJOUR
LA
BONJOUR
LA
BONJOUR
LA

DE MICHEL TREMBLAY
MISE EN SCÈNE
ANDRÉ BRASSARD

AVEC JANINE ANGERS
DENISE DUBOIS
LOUIS FORTIN
SIMON FORTIN
DENISE GAGNON
MARIE-CHRISTINE PERREAULT
PIERRETTE ROBITAILLE
BENJAMINE ROY

LA SOIRÉE DE PREMIÈRE EST COMMANDITÉE PAR

A LA SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC.
DU 5 MARS AU 2 AVRIL À 20 h 00.
POUR INFORMATIONS: 643-8131

SPECIAL IXTAPA SPECIAL
Départ: 23 mars de Mirabel
2 semaines
Avion — Hôtel — Transferts
Régulier par personne
949\$ + taxe et service
SPECIAL 689\$ + taxe et service
GROUPE VOYAGES QUÉBEC
174, Grande-Allée Ouest, Québec, QC
G1R 2G7 (418) 525-4585
Défenseur des permis du Québec

du 19 fév. au 23 mars 20h30 (retâche les dimanches et lundis)
PROPOS DE LA DEMOISELLE QUI PLEURAIT
"Tout est brillant, sensible, palpitant."
Martine R. Corrivault LE SOLEIL
d'ANDRÉ JEAN ROBERT LEPAGE
Mise en scène
Au Centre International de Séjour
19, rue Ste-Ursule, Vieux-Québec
UNE PRODUCTION THÉÂTRE REPERE
Réservations: 694-0755

CHRC s'apprête à développer un autre type d'émissions

En fin de compte, le réseau des Nordiques formé par CHRC ne s'est étendu qu'à dix stations radiophoniques cette saison, alors que l'an dernier à Télémedia on comptait plus de 25 stations. Mais ceci n'est pas important.



par Yves BERNIER

Surtout quand on sait les pressions que Télémedia et Radiomutuel ont exercées auprès des membres de leur réseau respectif à l'automne pour les dissuader d'adhérer au groupe de CHRC.

C'était quand même la première saison du nouveau contrat de CHRC avec la brasserie O'Keefe et les Nordiques, et ce n'est pas ce demi succès qui est notre propos d'aujourd'hui.

Quand le groupe d'André Authur a obtenu les droits de diffusion des Nordiques, je vous avais bien souligné qu'il fallait voir plus loin que ce simple fait.

CHRC a plutôt l'intention de se développer un vrai réseau de programmation radiophonique, contrairement aux concurrents Télémedia et Radiomutuel qui ont en fait des réseaux de nouvelles.

Déjà dix émissions de fin de semaine produites à Québec sont diffusées simultanément à CKVL-Verdun, un ancrage important dans la métropole. Sur semaine, les émissions de Juliette Huot et Huguette Proulx sont aussi entendues à la même station.

Puis, Camil Samson est revenu en ondes à CHRC la semaine dernière et son émission du samedi matin, de 6h à 9h, devrait être aussi diffusée à CKVL dès que cette station pourra libérer ce créneau.

Et cela n'est qu'un début.

Selon mes informations, la station s'apprête à porter un grand coup dans une autre direction, ce qui va sans doute en surprendre plusieurs. Verra-t-on les émissions d'André Arthur sur un réseau ou Midi Mag?

Il se pourrait en fait que CHRC

se développe un certain type d'émissions qui lui soit très particulier. Et ce n'est pas une émission d'humour comme le font maintenant les deux réseaux concurrents.

Des animateurs de la station seraient d'ailleurs mis à contribution dans ce nouveau projet. Du côté technique, le réseau des Nordiques permet à CHRC de se constituer un système de transmission de haute qualité à même les lignes téléphoniques.

Le CRTC

Mais vous vous demandez sans doute c'est quoi ces projets d'avenir des nouveaux propriétaires quand le CRTC n'a même pas encore approuvé le transfert des actifs de CHRC-CHOI-FM?

C'est ça le système radiophonique canadien.

Céciliano remplace Chomel

Les Européens le savent depuis samedi dernier: Laurent Chomel, de l'équipe d'A-2 du Grand Raid a été remplacé par Georges Céciliano, un des deux substituts.

C'est la décision prise par le comité de contrôle du raid Le Cap-Terre de Feu, après que l'équipe de la chaîne française se fut classée en dernière position du classement hebdomadaire pour une troisième semaine consécutive.

Mais Laurent Chomel ayant pris sur lui seul la responsabilité de l'échec de son équipe, les dirigeants du raid ont donc retenu sa suggestion et laissé son compagnon Roland Theron poursuivre la course avec un nouveau coéquipier.

La décision sera annoncée durant l'émission de samedi prochain sur le réseau de Radio-Canada.

Si on le sait déjà, c'est qu'au Canada on diffuse toujours l'émission réalisée à Paris une semaine plus tard qu'en Europe pour des raisons techniques. En effet, il faut que la cassette d'enregistrement soit transmise à Montréal et transcodée du système de définition de l'image français SECAM au système américain NTSC.

Une belle soirée de l'OSQ avec Mozart et Alex Pauk

Juste un mot, une courte note. Simplement pour faire entendre encore les applaudissements que le compositeur canadien Alex Pauk, l'Orchestre symphonique de Québec et son directeur musical Simon

Streatfeild ont reçus mardi soir au Grand Théâtre à l'occasion d'un concert régulier de la présente saison.

"Echo Spirit Isle", une oeuvre immensément contemporaine par la

qualité de l'adaptation orchestrale d'une musique d'ailleurs (javanaise) faite par son jeune compositeur et par la puissance d'une exécution nuancée que l'OSQ en a donnée, a été reçue par de chauds applaudissements d'un auditoire qu'on croirait, faussement, plus réticent à l'audition d'oeuvres modernes.

l'une de ses plus belles. Et que les cordes de l'OSQ étaient belles sous la baguette de M. Streatfeild, dans cet échange divin avec le clarinetiste.

En deuxième partie, le soliste Pierre Bourque a donné une belle exécution d'une oeuvre de Glazounov, le concerto pour saxophone alto et orchestre en mi bémol majeur (op. 109). Mais ne connaissant vraiment bien le saxophone que par la voie du jazz, il apparaît toutefois difficile d'en dire quelque chose de significatif.

Enfin, il y eut cette heureuse découverte et cette exécution magistrale, en présence même de son auteur, de cette oeuvre récente d'Alex Pauk, "Echo Spirit Isle". Et puis, pour conclure cette belle soirée, les Variations symphoniques de Dvořak d'une écoute tout aussi enlevante.

A noter que ce concert sera radiodiffusé à CBV FM le 20 mars à 1h, dans le cadre de l'émission "Musique de nuit".

Léonce GAUDREAU

Radiothon de CKRL-FM

(Y.B.) — En fin de semaine, les 8, 9 et 10 mars CKRL-FM présentera son cinquième radiothon annuel avec une programmation toute spéciale.

On soulignera en même temps le 12e anniversaire de la station communautaire, la première implantée au Canada.

Dans cet esprit, les 72 heures consécutives du radiothon seront consacrées à la magnétothèque de la station.

On rediffusera les sons caractéristiques des grandes périodes de production, de 1973-1977, 1977-1981 et 1981-1985. Rappelons que la programmation de CKRL est entièrement assumée par une centaine de producteurs et productrices bénévoles qui diffusent 149 heures d'émissions par semaine.

Le radiothon est devenu une source de financement importante de la station.

Spéciaux — Selon les informations obtenues auprès des trois organisations à New York, certains reportages feront aussi partie de leurs magazines d'information du matin, Good Morning America, à ABC, CBS Morning News, à CBS et Today, à NBC.

Dans le cas de Good Morning America, on doit envoyer au Québec une autre équipe responsable de son bloc régulier, Blue Highway, qui se promène constamment dans l'arrière-pays américain à la recherche d'images et de gens pittoresques.

Une des recherchistes de l'émission, Camil Hart, nous a indiqué que cette équipe viendra à Québec pour réaliser justement un reportage sur les environs de la capitale, et qui sera diffusé pendant la visite de Reagan.

Les équipes suivront tous les déplacements des deux hommes d'Etat, et des reportages seront diffusés dans le cadre de leurs bulletins de nouvelles régulières.

Revenu de leur tournée américaine, ABC, CBS et NBC enverront des équipes de leurs services de nouvelles pour couvrir le sommet Mulroney-Reagan, les 17 et 18 mars.

Ces équipes suivront tous les déplacements des deux hommes d'Etat, et des reportages seront diffusés dans le cadre de leurs bulletins de nouvelles régulières.

Le radiothon est devenu une source de financement importante de la station.

EN 7 PRIX DE L'ACADÉMIE
NOMINATION POUR

MEILLEUR FILM
MEILLEURE ACTRICE (Sally Field)
MEILLEUR RÉALISATEUR (Robert Benton)
MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN
MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN
MEILLEUR SCÉNARIO
MEILLEURS COSTUMES

POUR TOUS

"Un film inoubliable. Sally Field incarne la survivance avec un réalisme stupéfiant et John Malkovich donne une performance éblouissante"

— Pierre Brousseau, Bon Dimanche

★★★★★

"Un des meilleurs films de ces dernières années..."

— New York Times

★★★★★

"Sally Field attendait sans doute avec impatience un rôle comme celui-ci, et elle le rend avec un mélange émouvant de vulnérabilité et de force. Tous les comédiens sont d'ailleurs excellents."

— Le Devoir

SALLY FIELD
LES SAISONS DU COEUR
version française de
PLACES IN THE HEART

LE DERNIER FILM DE ROBERT BENTON -
LE RÉALISATEUR DE KRAMER contre KRAMER

ce soir grande première sur invitation seulement

WALTER MATTHAU
ROBIN WILLIAMS

LES RESCAPÉS

cinéma le paris 1
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

Téléfilm a des revenus

Les investissements de Téléfilm Canada à même son fonds de développement de la production d'émissions canadiennes ont généré des revenus de \$1,920,640, du 1er avril 1984 au 31 janvier 1985.

C'est un rendement très encourageant qui confirme la rentabilité d'investir dans cette industrie.

Par ailleurs, du 1er juillet 1983 au 30 no-

Les Cinémas Odéon

6 SEM

LES RIPOUX

PHILIPPE NOIRET
THIERRY LHERMITTE
CLAUDE ZIDI

FRONTENAC 1
DU PORT ET BOUL. CHAREST 525-9745

13h15, 15h20, 17h20, 19h25, 21h30

11 SEM

AMADEUS

VERSION FRANÇAISE

LE DAUPHIN

DU PORT ET BOUL. CHAREST 525-9745

14h15, 17h15, 20h15

14 ANS

S.O.S. GHOST FANTÔMES BUSTERS

VERSION FRANÇAISE DE

CANADIENNE

LES GALERIES CAROLIENNES 501-8075

En sem.: 18h15, 20h30

POUR TOUS

WALT DISNEY FANTASIA

12h30, 14h50, 17h, 19h10, 21h15

FRONTENAC 2
DU PORT ET BOUL. CHAREST 525-9745

CINEMAS UNIS

13 SEM

BEVERLY HILLS

19h15, 21h15

EN NOMINATION POUR 7 OSCARS dont meilleur film et meilleure réalisation

THE KILLING FIELDS

18h15, 20h50

70MM DOLBY STEREO

DUNE

18h30, 21h

UNE MARIÉE SUPER EXPERTE

13h30, 15h55, 18h20, 20h45

EN FRANÇAIS

KAOS

13h, 15h35, 18h10, 20h40

CINEMAS UNIS

LE BÉBÉ SCHTROUMPF

13h30, 15h15, 17h15, 19h45, 21h30

ILS SONT "GAIS" ET DRÔLES À MOURIR!

TERENCE HILL, BUD SPENCER

ATTENTION! LES DÉGÂTS

13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30

CETTE FOKS, DERNIER JOUR MÈNE LE BALL

UNE FEMME POUR UN CHER

19h, 21h

RAS LES PROFS

19h15, 21h15

UN FILM DE PAOLO VITTORIO TAVIANI

KAOS

13h, 15h35, 18h10, 20h40

Il était journaliste au New-York Times. Son récit sur la guerre du Cambodge lui valut le Prix Pulitzer du reportage international. Mais l'ami qui a rendu cela possible, se trouvait à l'autre bout du monde, sa vie était en grand danger...

Ceci est l'histoire d'une guerre et d'une amitié; la tragédie d'un pays dévasté et l'aventure d'un homme qui lutta pour survivre.

14 ANS

LA DECHIRURE

(THE KILLING FIELDS)

MELLEUR FILM
MELLEUR ACTEUR
MELLEUR SECOND RÔLE MASCULIN
MELLEUR RÉALISATEUR
MELLEUR ADAPTATION
MELLEUR DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE
MELLEUR MONTAGE

LES GALERIES de la CAPITALE
5401 DES GALERIES 628-2455

Dès DEMAIN

Les Schtroumpfs

en personne sur glace

ICE CAPADES

invités vedette

PAUL MARTINI ET BARBARA UNDERHILL

nos canadiens médaillés d'or, champions du monde 1984

sourire et comédie!

123 minutes de spectacle excitant et enchanteur! Les meilleurs patineurs au monde!

COLISÉE: Billets: \$6, \$7.50, \$9.00 en vente maintenant aux guichets du Colisée

CE SOIR À 19h30 JUSQU'À DIMANCHE INCLUSIVEMENT avec matinées samedi et dimanche

SPECTACLES

Judi, vendredi: 19h30
Samedi: 14h00 et 19h30
Dimanche: 14h00 et 18 heures

SPÉCIAUX

Judi 7 mars 19h30
Samedi 9 mars 14h00
Dimanche 10 mars 18h00

Bons billets encore disponibles

SPÉCIAUX

1. Toute personne âgée de moins de 16 et de plus de 65 ans réduction de \$2. Une preuve d'âge est exigée.

2. Tout groupe de 25 personnes et plus réduction de \$1.50 par billet. Réservez 647-1211

VISA ET MASTERCARD
TELEPHONE 647-1211

OÙ ALLER À QUÉBEC ...ET DANS NOS RÉGIONS



Le peintre Philippe Bédard expose ses oeuvres au centre François-Charon, jusqu'au 12 mars.

CINÉMA

LA BOITE A FILMS (1044, 3e Avenue, Limoulou 524-3144). Moscou à New York (4). 19h15. 14 ans. Yentl (3). 21h30. Tous. \$3.25; \$2 âge d'or et moins de 14 ans. Pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922). Dune (3). 18h30. 21h. 14 ans. V.O.A. \$5.50; \$5 14-17 ans.

CANARDIERE (Galeries Cardrière, 661-8575). SOS Fantôme (4). 18h15, 20h30. 14 ans. \$5; \$4.50 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans et âge d'or.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9348). Les rencontres avec des hommes remarquables (4). 19h15. Tous. La femme de l'hôtel (4). 21h30. Tous. \$3.25; \$2 moins de 14 ans et âge d'or. Pour chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Attention, une femme peut en cacher une autre (4). 19h, 21h. Tous. Salle 2: Attention les dégâts (-). 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. Tous. Salle 3: Le bébé schtroumpf (-). 12h30, 15h15, 18h10, 21h00. Lucky Luke — La balade des Dalton (4). 13h45, 16h40, 19h30. Tous. Salle 4: Ras les profs (4). 19h15, 21h15. 14 ans. \$5; \$4 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

LIDO (837-2272). Cannonball II (6). 19h30. Histoire sans fin (3). 21h25. Tous. \$4.50; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or et moins de 14 ans. Programme spécial: La jungle en folie (6). 13h30 et Le bébé schtroumpf (-). 15h. \$1.50 pour ce programme.

MIDI-MINUIT (252 est, St-Joseph, 522-2828). Ma femme est une partouzeuse (-). 13h40, 16h15, 18h30, 21h25. Vacances amoureuses de Karine (-). 15h, 17h35, 20h10. 18 ans. \$4.50.

ODEON (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Dauphin: Amadeus (2). 14h15, 17h15, 20h15. Tous. Frontenac I: Les ripoux (4). 13h15, 15h20, 17h20, 19h25, 21h30. Tous. Frontenac 2: Fantasia (-). 12h30, 14h50, 17h, 19h20, 21h15. Tous. \$5; \$4.50 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans et âge d'or. Pour chaque salle.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Sheena (5). 12h45. Krull (-). 14h45. Tous. Salle 2: Les mutants de la deuxième humanité (-). 14h30, 17h55, 21h25. Faut

s'les faire, ces légionnaires (-). 13h, 16h20, 19h40. 18 ans. Salle 3: Des filles à contrat (-) et Délire sexuel à l'internat (-). Ds 13h, 18 ans. \$5; \$3 âge d'or. Pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Beverly Hills Cop (4). V.O.A. 19h15, 21h15. Tous. Salle 2: The Killing Fields (3). V.O.A. 18h20, 20h50. 14 ans. \$5; \$4.50 14-17 ans. Pour chaque salle.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: 1984 (-). 13h30, 15h55, 18h20, 20h45. 14 ans. Salle 2: Kaos (3). 13h, 15h35, 18h10, 20h40. Salle 3: Une mariée super experte (-) et Naissance profonde (-). Ds 13h, 18 ans. \$5; \$4.50 14-17 ans; \$2.50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

SAINT-ROMUALD (839-6553). Nous n'avons pas la programmation de ce cinéma. \$4; \$3 étud. 14-20 ans; \$1.50 âge d'or.

THÉÂTRE

THÉÂTRE DU GRAND DÉRANGEMENT, 30 rue St-Stanislas, Vieux-Québec. Rés.: 692-3000. "C'ra ton tour Laura Cadieux" de Michel Tremblay, avec Maron Gauthier. Du mar. au sam. 20h. Se termine le 16 mars. Relâche dim., lun.

CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR DE QUÉBEC, 19 Ste-Ursule. "A propos de la demoiselle qui pleurait" de André Jean. Avec Marie-Michaud, Jacques Leblanc, Irène Roy, Jean Casault, Guy-lain Tremblay, Richard Fréchette et Geneviève Solomou. Du mar. au sam. 20h30. Relâche dim., lun. Adm.: \$12; \$10 étud. Rés.: 694-0130. Se termine le 23 mars.

THÉÂTRE DE LA BORDEE, 1091 1/2 rue St-Jean. Mar. au sam. 20h30. "Les Dominoes" avec Jean-Jacqui Boutin et Jacques Girard. Rés.: après 17h à 694-9631. Se termine le 16 mars. Billeets en vente dans le réseau du GTQ.

AUDITORIUM DU COLLEGE DE LEVIS, "Broué". Mar. au sam. 20h. Billeets en vente à l'école Marguerite-d'Youville de Lévis au 837-8474 ou à la Caisse populaire de Lévis, rue Guénette.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Le Trident présente "Bonjour, la, bonjour" de Michel Tremblay. Mise en scène André Brassard. Avec Louis Fortin, Simon Fortin, Pierrette Robitaille, Marie-Christine Perreault, Denise Gagnon, Denise Dubois, Benjamine Roy et Jeannine Angers. Salle Octave-Crémeau.

Du mar. au sam. 20h. Relâche dim., lun. Adm.: \$7 à \$17. Se termine le 30 mars.

UNIVERSITE LAVAL. THÉÂTRE-MIDI. "Heures de visites" et "Un plus un zéro". Pavillon Maurice-Pollock, salle 0322. Adm.: Contribution volontaire.

SPECTACLE

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Salle Louis-Frédéric. 20h. Jean Lapointe "Porte à rire". 7 au 22 mars. Représentation du 15 mars reportée au 26 avril; représentation du 16 mars reportée au 27 avril. Supplémentaires: 11 mars, et du 23 au 29 avril. Billeets en vente dans le réseau du GTQ \$11; \$14; \$16; \$20.

COLISEE DE QUÉBEC, "Ice Capades". Mer. au ven. 19h30. Sam. 14h, 19h30. Dim. 14h, 18h. Billeets: \$6; \$7, \$9.

INSTITUT CANADIEN, 42 St-Stanislas. "Mime Machine" avec Claude St-Denis. pantomime, automate, son et lumière. 20h. Se termine le 9 mars.

THÉÂTRE DU PETIT-CHAMPLAIN, 68 Petit-Champ. Mar. au dim. Marc Ogeret. 20h. Adm.: \$12. Réservation le jour même à compter de 14h. Se termine le 10 mars.

THÉÂTRE DU GRAND DÉRANGEMENT, 30 rue St-Stanislas, Vieux-Québec. Rés.: 692-3000. Claude Valières, auteur-compositeur-interprète. Mer. et jeu. 23h. Adm.: \$4.

BARS

L'APRES CINQ, Le Baron rouge, 350 boul. Ste-Anne, Beauport. Lun. au ven. les 5 à 7 avec le pianiste André Bergeron et en soirée, 21h, danse avec Sylvie Rose en alternance avec la discothèque.

BAR AU COIN, 2976 boul. Hamel. Mar. au dim. 22h30. Strike Force, rock. Se termine le 10 mars. Entrée libre.

BAR AU COURANT, Holiday Inn de Ste-Foy, 12e étage. Mar. au sam. 21h30. Israël et Steve.

BAR LE CAUCUS, Hilton International Québec, 3 Place Québec. Lun. au ven. 17h30. Lucette Roy, pianiste.

BAR LE QUATRE TEMPS, 181 chemin Tour-du-Lac, Lac-Beauport. Mer. au dim. 21h. Nick Romano.

CHEZ SON PÈRE, 24 rue St-Stanislas. Mer. au dim. 21h30. Claude Ruest, chansonnier, et Guy Cardinal, pianiste.

LE DALLAS, 686, 1re Avenue, Limoulou. Musique country, rétro et bavarose avec un thème différent.

BAR LE DEUXIEME, 275 rue St-Jean. Jeu. au sam. 22h. Luc Gagné, chansonnier.

L'ELITE, 54 rue Couillard, Vieux-Québec. Mer. au sam. 22h30 et le dim. à compter de 16. Dave Lapp, folk blues. Se termine le 10 mars.

L'EMPRISE, hôtel Clarendon, 57 rue Ste-Anne. Mer. au dim. 22h. Le groupe Noir sur Blanc, jazz moderne. Jeu. ven. 17h à 19h. Mario Paradis, piano solo.

BAR LE FLIRT, Ramada Inn, 1200 La Vigerie. Mer. au sam. 21h30. Thérèse Dero. Entrée libre.

BAR IMPREVU, Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville. Les 5 à 8 avec Line Genois. Lun. au ven. Egallement Gilles Beaudoin, pianiste-chanteur. Lun. au sam. Entrée libre.

BAR INTERNATIONAL, café-restaurant Le Grec, 95 chemin Ste-Foy, coin Cartier. Du mer. au dim. 22h30. Le groupe Lofimbo, afro-latin. Aussi: Tous les lundis à compter de 22h. Danses traditionnelles grecques et danse du ventre avec Azezea.

BAR NORMANDIN, Charlesbourg, 3960, 3e Avenue ouest. Tél.: 627-1420. Jeu. au sam. 22h. Le duo Amalgam.

BAR NORMANDIN, Beauport, 875 av. Royale. Tél.: 663-1722. Jeu. au sam. 22h; dim. 21h30. Le groupe Bajottes.

BAR NORMANDIN, Val-Bélair, 1037 boul. Pie-XI. Tél.: 845-0373. Jeu. au sam. 22h. Le trio Click.

BAR NORMANDIN, Charny, 2015, 9e Avenue. Tél.: 832-4689. Jeu. au sam. 22h. Le duo Bob et Lily.

BAR ORLEANS, restaurant Motel Orléans, 2941, boul. Ste-Anne. Mer. au dim. 22h. Marc Adams, claviériste-chanteur. Se termine le 30 mars.

LE PIANO MECANIQUE, 54 côte du Palais. Ken Jelly. Mer. au sam. 22h. Se termine le 9 mars.

LE PRIVILEGE, 640 Grande-Allée est. Mar. au dim. 22h30. Lov. Se termine le 17 mars. Entrée libre.

BAR LE RENDEZ-VOUS, hôtel-motel Le Voyageur, 2250 boul. Ste-Anne. Mer. au sam. 22h. Le duo Polarité. Entrée libre.

BAR LE SAULOIS, 1417 boul. Masson, Les Saules. Jeu. au dim. 22h. Marc Demers, pianiste-chansonnier. Se termine le 24 mars.

BAR VERRIERE, Auberge des Gouverneurs. Les 5 à 7

du lun. au ven. avec la pianiste-chanteuse Solange Charest. Egallement du lun. au sam. Dieter Fess.

HÔTELS

LE CHATEAU FRONTENAC, 1 rue des Carrières. Le Champlain: Lucie Parent-Auger. Mar. au sam. 18h à 22h et au brunch dominical dim. 10h. Egallement tous les dim., "diners dansants" avec le trio Azzuro, ds 18h. Musique de danse continue avec le duo Gémeaux et Michel Burton en alternance de 21h à 2h30.

HOTEL LE CONCORDE, Grande-Allée, 647-2222. Mer. au dim. 19h. Au restaurant L'Astral, le duo Lajos Molnar, musique hongroise et tzigane. Au Cabaret vidéo-danse-bar, mar. au ven. 21h-23h. Le groupe Nuage. Dim. Kathy Buda.

HOTEL-MOTEL QUÉBEC INN, 5175 boul. Hamel. Mer. au dim. 22h. Duo Transition. Concours de "lipsing" tous les mer. animé par André Pouliot et Réjean Labbé. Tous les dim. soir "Chantons en choeur".

MANOIR ST-CASTIN, 99 chemin Tour-du-Lac, Lac-Beauport. Rés. nécessaire: 849-4461. Georges Latulippe, pianiste-chanteur. Mer. au dim. 20h. Salle à manger. Egallement au brunch le dim. 11h.

CAFÉS-RESTAURANTS

BRASSERIE DU LAC, 795 boul. du Lac, Lac-Beauport. Jeu. au sam. Raynard Paradis.

RESTAURANT AU PARMESAN, 38 rue St-Louis. L'accordeoniste Albini et Benito en alternance.

LE BILBOQUET, 40 côte du Palais. Jeu. au dim. 21h30. Léo Munger, "Mayday". Adm.: \$3.50. Rés.: 694-0212.

RESTAURANT LE CARTHAGE, 425 rue St-Jean. Tous les mer. mer. 20h, 21h30. Cherizur, danseuse orientale.

BRASSERIE LA GOULUE, 1010, 80e Rue est, Charlesbourg. Jeu. au sam., le duo Autoroute.

RESTAURANT EL MARIACHI, 481 rue St-Jean. Jeu. au sam. 20h30. Chlotio, chanteur latino-américain.

RESTAURANT LAS CUEVAS, 691 Grande-Allée est. Mer. au sam. 20h30. Diners dansants avec le duo Les frères Vasquez.

RESTAURANT LE PORTUGAIS, 1155 de La-chevrotière (529-1675). Mer. au sam. Germano Rocha, guitariste-chanteur.

RESTAURANT LE PAILLEUR, Château Bonne-Entente, 3400 chemin Ste-Foy. Mer. au dim. 18h à la fermeture et au brunch dim. 11h. Rosaire Pearson, pianiste.

LE PAPE-GEORGES (bistrot à vin). Jeu. au sam. 22h et 23h30. Dr Jekyll and Mr. Hyde. Blues, jazz, folk et rock.



FESTIVAL DE LA JEUNESSE À BEAUPORT

INITIATION À LA NATATION DE COMPE-TITION, organisé par le Club de natation Orléans. Invitation aux jeunes de fédérémentaire à passer un après-midi en compagnie des nageurs du club. Réchauffement, démonstration, compétition, remise des récompenses. Polyvalente La Seigneurie, 12h-17h30. Transport gratuit.

BADMINTON LIBRE ET GRATUIT, organisé par le Service des loisirs et parcs de Beauport. Polyvalente La Seigneurie, 9h30-12h. Apporter vos raquettes et volants.

EXPOSITION: TRAVAUX D'ETUDIANTS DU SECONDAIRE EN ART PLASTIQUE DE BEAUPORT, organisé par la Société d'art et d'histoire. Dessin, peinture, photo, sculpture, poterie-céramique, métal, textile. Maison Bellanger-Girardin, 600 av. Royale, Beauport. Jeu. au dim. 14h-17h. Jeu. et ven. soirs 19h-21h. Rens.: loisirs et parcs de Beauport 667-5193.

JOURNÉE D'IMPROVISATION, organisée par le Centre communautaire des Chutes. Pour y assister: tél. 661-7797. Centre communautaire des Chutes, 13h-23h.

PATINAGE LIBRE ET GRATUIT, organisé par le Service des loisirs et parcs de Beauport. Centre sportif Marcel

EXPOSITION GALERIE DU MUSÉE, 24

OBSCURE, 728 Côte d'Abraham. Mer. au dim. 13h à 17h. "Une installation Banfi, an Installation" de Marie-Hélène Cousineau, incluant vidéo-photos, dessins et bandes sonores. Vernissage ce soir 19h30. Se termine le 24 mars.

GALERIE DU TRAIT-CARRÉ, 7885 rue Trait-Carré est, Charlesbourg. Jeu. ven. 19h à 22h; sam. et dim. 13h à 16h30; 19h à 22h. Acrylique de Pierre Moisan. Se termine le 17 mars.

AUTRES

CLUB AVENTURE, 935, chemin Ste-Foy. "Tour du monde". Exposition des photos de voyages de Mario Bonenfant prises lors de "La course autour du monde". Vernissage ce soir de 15h à 19h.

EDIFICE G (31e étage), 675 boul. St-Cyrille est. Lun. au ven. de 10h à 16h. "Mes belles saisons", œuvres tissées de Noëlla Delbois. Vernissage ce soir 17h30. Se termine le 19 mars.

LE LIEU. Centre en art actuel, 89 rue St-Jean. 11 au 15 mars, et 18: 13h30 à 17h; le 17 mars 17h à 20h. La vie! Stop au Reaganisme. Une vingtaine d'œuvres par une dizaine d'artistes de la région. Vernissage 20h.

CONFÉRENCE

TABLE RONDE portant sur le thème de l'exposition "Mobilier d'artistes". Invités: René Payant (critique d'art), Michèle Goulet (sculpteur), Béatrice Raulland (artiste exposante), Lisiane Nadeau (coordonnatrice de l'exposition). Ce soir 20h à la Chambre Blanche, 549 boul. Charest est.

UNIVERSITE LAVAL. SE-

MINAIRE DU GROUPE DE RECHERCHE SUR LA PAIX. "Une stratégie de paix". Invité: Terrence Linton. Pavillon Félix-Antoine Savard, salle 813. 18h30 à 21h.

CLUB DE VOILE LA BOURLINGUE. Rencontre d'information et de discussion qui portera sur "le Sauguenay" comme plan d'eau pour faire de la voile. Présentation d'un diaporama. Cégep François-Xavier-Garneau (1668, boul. de l'Entente) salle B. 19h30.

MUSIQUE

UNIVERSITE LAVAL. Les chanteurs de l'École de Musique et les Violons du Roy. Pavillon Louis-Jacques Casault, salle Henri-Gagnon, 20h.

CONCERTS-MIDI. Foyer Louis Fréchette. 12h. Ginette Bernard, guitariste et Martin Paré, pianiste. Entrée libre.

DIVERS

UNIVERSITE LAVAL. SEMAINE DE LA NUTRITION. Kiosque sur les boîtes à lunch. Pavillon Adrien Pouliot, casse-croûte. 10h à 14h.

SOIREE TRANS-CANADIENNE AU CERCLE CARRE DE QUÉBEC. Rencontre avec les quarante-cinq professeurs des Ateliers de conversation anglaise. Cercle Carré de Québec, 675 Marguerite-Bourgeois, suite 102. 18h30. Adm.: \$3.

ASSOCIATION DES CLUBS DE CRUCIVERBISTES QUÉBEC INC. Tous les jours, 19h30. Scrabble à la Maison du scrabbleur, 563 de la rue Nelson. Adm.: \$3; \$2 membres.

LE FEUILLETON



Jeffrey Archer La fille prodigue

Le Baron de Chicago est arrêté pour corruption de fonctionnaires. Osborne qui a vendu le dossier sur Abel se pend dans sa cellule. William Kane est derrière cette machination.

(53)

Prison et amende

— En es-tu sûr?
— Depuis que l'accusation a perdu son principal témoin, ses arguments ne supportent pas une analyse approfondie. Trafford Jilks a présenté Henry Osborne comme Pinocchio, dont le nez se rallongeait quand il mentait.
— Alors, Papa sera blanchi?
— Je n'irais pas jusque-là, mais il est possible que le ministère public propose un compromis.
— De quelle sorte?
— Il abandonnera les principales accusations, à condition que ton père plaide coupable sur quelques points mineurs.
— Et il s'en sortira seulement avec une amende?
— S'il a de la chance, oui. Mais on tient le juge Prescott pour un dur et ton père risque quand même la prison.
— Espérons qu'il n'aura qu'une amende.
Zaphia s'abstint de tout commentaire.
"Six mois de prison avec sursis pour le Baron de Chicago!" Florentina apprit la nouvelle par la radio, alors qu'elle roulait en voiture, pour chercher Richard à son travail. Elle manqua de percuter une Buick, puis elle gara son véhicule dans une zone interdite, pour écouter la suite des informations:
"Le ministère a abandonné les principales accusations de corruption de fonctionnaires contre Abel Rosnovski, surnommé le Baron de Chicago, qui s'est reconnu coupable de deux chefs d'accu-

sation mineurs. En résumant les débats, le juge Prescott a déclaré:

"La libre concurrence n'autorise pas la corruption. La corruption est un acte criminel, d'autant plus grave lorsqu'il est perpétré par un homme compétent et intelligent, qui ne devrait sous aucun prétexte s'abaisser à de telles pratiques. Dans d'autres pays, a ajouté le juge, la corruption fait peut-être partie des usages. Ce n'est pas le cas aux Etats-Unis..."

Le juge Prescott a condamné Abel Rosnovski à six mois de prison avec sursis et à vingt-cinq mille dollars d'amende.

Nous poursuivons notre flash d'actualité. Le président Kennedy se rendra à Dallas en compagnie du vice-président, à l'automne prochain..."

Florentina éteignit la radio et entendit quelqu'un tambouriner contre la vitre. C'était un agent de police.

— Le stationnement est interdit, madame.
— Je sais, répondit-elle après avoir descendu la vitre.
— Cela vous coûtera dix dollars, pour cette fois.
— Vingt-cinq mille dollars et six mois d'emprisonnement avec sursis! Cela aurait pu être pire, commenta Georges alors que la voiture se dirigeait vers le Baron.

— Oui, répondit Abel, mais j'ai perdu la Pologne, voilà le drame! Je veux que tu achètes les 2% de Parfitt même s'il en demande un million de dollars. Une fois que j'aurai 8% de la Lester, j'invoquerai l'article 7 des statuts et je réduirai en cendres William Kane, dans son propre conseil.
Georges acquiesça tristement.
Quelques jours plus tard, le mi-

nistère des Affaires étrangères annonçait que John Moors Cabot était nommé ambassadeur à Varsovie.

18

C'est le lendemain du verdict qu'eut lieu le second événement. Le poste de téléphone relié à l'appartement se mit à grésiller. Nancy était en train de refaire les vitrines, remplaçant les légères robes d'été par la collection d'automne. Florentina répondit.

— Je voudrais parler à M. Kane, dit une très lointaine voix de femme.

— Il est déjà parti à la banque. Voulez-vous laisser un message? C'est Florentina Kane à l'appareil.

Après une pause, la voix répondit: — Ici Katherine Kane. Ne raccrochez pas, s'il vous plaît.

— Pourquoi aurais-je raccroché, madame Kane? demanda Florentina.

Ses genoux tremblaient et elle s'assit sur une chaise, à côté du téléphone.

— Parce que vous devez me haïr, ma chère enfant, et je vous comprends, expliqua rapidement la mère de Richard.

— Non, non, je ne vous déteste pas. Voulez-vous que Richard vous rappelle à son retour?

— Surtout pas. Mon mari ignore que je suis en contact avec Richard. S'il l'apprend, il sera furieux. Mais ce que je voulais dire à mon fils dépend de vous, en fin de compte.

— De moi?
— Oui! Je meurs d'envie de vous rendre visite et de faire la connaissance de mon petit-fils. Si vous m'autorisez...
— J'en serais ravie, madame Ka-

ne, répondit Florentina avec chaleur.

— Merci! Vous êtes très compréhensive. Mon mari doit se rendre au Mexique dans trois semaines. Je pourrais venir un vendredi à condition de rentrer le lundi matin.

Quand Richard sut la nouvelle, il se dirigea tout droit vers le réfrigérateur. Intriguée, Florentina le suivit et sourit en le voyant sortir la seconde bouteille de champagne de Claude.

Trois semaines plus tard, elle accompagna Richard à l'aéroport pour accueillir sa mère.

— Vous êtes très belle! murmura-t-elle, en saluant une dame mince et très élégante, dont le visage ne trahissait aucun signe de fatigue, malgré un vol de six heures. A côté de vous, je dois avoir l'air horrible, avec mon gros ventre.

— A quoi vous attendiez-vous, ma chère enfant? A une sorcière montée sur un balai?

Florentina se mit à rire. Katherine Kane lui entoura les épaules d'un bras et elles firent quelques pas ensemble, oubliant momentanément Richard. Celui-ci fut soulagé en voyant les deux femmes sympathiser.

A la vue de son petit-fils, Kate Kane réagit de la façon la plus traditionnelle.

— J'aurais tant voulu que ton père voie son petit-fils, soupira-t-elle. Mais il est arrivé à un point où toute discussion est exclue.

— As-tu appris quelque chose sur les rapports entre les deux hommes? demanda Richard.

— Rien de plus que vous-mêmes. Ton père avait jadis refusé de soutenir Davis Leroy, lorsque son affaire était en faille et le père de Florentina le rend responsable du

suicide de Leroy. Cette maudite querelle aurait pu en rester là si Henry Osborne n'était pas entré en scène. J'ignore le ciel pour ce problème soit résolu de mon vivant.

— J'ai parfois peur que l'un d'entre eux meure avant que l'autre ne retrouve son bon sens, dit Richard. Ces deux hommes sont de sacrées têtes de mules.

Ils passèrent ensemble un merveilleux week-end. Le petit-fils de Kate passa le plus clair de son temps à expédier ses jouets à travers la pièce.

Le dimanche soir, ils ramenèrent la mère de Richard à l'aéroport et elle accepta de revenir les voir dès que son mari partirait à nouveau pour ses affaires. Les derniers mots de Mme Kane à l'égard de Florentina furent:

— Si seulement mon mari pouvait vous connaître, il comprendrait tout de suite pourquoi notre fils est tombé amoureux de vous!

Hussein endosse la proposition Moubarak

♦ **HOUGADA, Egypte (AFP et NYTNS)** — Le roi Hussein de Jordanie a accepté hier la proposition du président égyptien Hosni Moubarak préconisant l'ouverture d'un dialogue à Washington entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne comme première étape d'une relance du processus de paix au Moyen-Orient.

Le souverain hachémite a donné cette précision, hier, lors de la conférence de presse qu'il a donnée en compagnie du président Moubarak, à l'issue de leur entretien de 140 minutes à la station balnéaire de Hourgada.

D'autre part, le roi Hussein a démenti que des amendements aient été apportés à l'accord jor-

dano-palestinien du 11 février, contrairement à ce qui avait été annoncé à Tunis, mardi, par un porte-parole de l'OLP. Le souverain a dit qu'il s'agissait "d'interpréter certaines clauses de l'accord sans apporter des changements à l'essentiel de l'entente".

De son côté, le président Moubarak, qui quittera le Caire demain pour Paris et Washington (il sera aux Etats-Unis du 9 au 13 mars), a affirmé que les Etats-Unis devaient jouer leur rôle de partenaire à part entière pour la recherche d'une solution négociée. Il a souligné à plusieurs reprises que le dialogue entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne ne "consi-

tuait pas une négociation". "D'autres étapes suivront, a-t-il dit, afin de parvenir à un règlement global."

Le roi Hussein a dit qu'il avait averti Washington que c'était la dernière chance en vue d'établir la paix au Moyen-Orient. "Il y a une lueur d'espoir, a-t-il affirmé, en soulignant qu'il espérait qu'elle ne serait pas perdue."

Scepticisme

On fait preuve de scepticisme dans les milieux diplomatiques quant aux chances du président Moubarak de parvenir à faire bouger les Américains, lors de sa visite à Washington.

Le gouvernement américain a en effet souvent répété qu'il ne traiterait avec l'OLP que lorsque cette dernière se sera engagée à reconnaître le droit d'Israël à l'existence, tel que le stipule la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies. L'accord jordano-palestinien d'Amman dit bien que les deux parties acceptent toutes "les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité" comme base de négociations pour la paix, mais ne fait aucune référence précise à la résolution 242.

Israël, de son côté, s'oppose à toute discussion avec des membres connus de l'Organisation pour la libération de la Palestine.

L'Irak n'a pas bombardé d'objectifs civils iraniens

♦ **NICOSIE (d'après AP et AFP) - L'Irak n'a pas mis à exécution, hier, sa menace de bombarder 30 villes iraniennes en représailles au pilonnage mardi soir du grand port irakien de Bassorah par les forces iraniennes.**

A Téhéran, le premier ministre irakien, M. Hussein Musavi, a déclaré que son pays souhaitait respecter l'accord interdisant les bombardements contre les populations civiles, mais qu'il frapperait "à l'intérieur de l'Irak" si des civils ira-

niens étaient touchés par des bombardements irakiens. Il répondait ainsi aux multiples appels des Nations unies demandant aux deux pays, en guerre depuis quatre ans et demi, d'épargner les civils.

"Si l'artillerie irakienne attaque nos villes, nous sommes capables de frapper des cibles en Irak qui représentent pour le régime de Bagdad des pertes bien plus importantes", avait déclaré pour sa part le

président iranien Ali Khamenei devant un groupe de volontaires partant pour le front, cité par Radio-Téhéran.

Cette escalade verbale a suivi la flambée de violence de la nuit de mardi durant laquelle l'Irak a réalisé sa menace de bombarder le port irakien de Bassorah en représailles à l'attaque aérienne irakienne contre une usine d'Ah-waz, au Khouzistan, qui avait fait 12 morts lundi.

Pendant plus de quatre heures, mardi soir, les faubourgs de Bassorah ont été la cible des obus iraniens, qui ont fait "plusieurs victimes", selon un communiqué publié hier par Bagdad.

Toutefois, la situation y était revenue normale, hier matin, les habitants ayant repris leurs activités et la circulation se faisant sans encombre dans les rues de la seconde ville d'Irak (un million d'habitants).

Coût du séisme

♦ **SANTIAGO DU CHILI (AFP)** — Le coût économique du tremblement de terre qui a ravagé le centre du Chili dimanche se situera entre \$200 et \$400 millions, soit de 0,7 à 1,4 pour 100 du PIB chilien, estimaient hier les compagnies d'assurances à Santiago.

Ce bilan s'ajoute à celui des pertes humaines estimées officiellement à 143 morts, un disparu, 1,990 blessés et 166,468 sinistrés.

Selon une estimation officielle, 40 pour 100 de l'industrie du pays était encore affectée hier par les conséquences du séisme.

UNIVERSITÉ LAVAL Faculté des sciences sociales

MAÎTRISE EN ANALYSE DES POLITIQUES

La Faculté des sciences sociales offre une maîtrise professionnelle de caractère multidisciplinaire adaptée aux besoins des gestionnaires en situation de travail et aux attentes des étudiants qui veulent faire carrière dans la conception, l'analyse et l'évaluation des politiques et des programmes publics.

DURÉE DE LA MAÎTRISE: 2 années à temps complet et possibilité d'études à temps partiel

NOMBRE DE CRÉDITS: 48 dont 30 crédits en science politique, économique et méthodes quantitatives, 12 crédits d'un bloc complémentaire et 6 crédits d'essai.

CONDITIONS D'ADMISSION: Être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle (baccalauréat).

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUER AVEC:

Antoine Ambroise
Directeur du programme de maîtrise en analyse des politiques (M.A.P.)
Faculté des sciences sociales
Université Laval, Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-5082

COURS DE CONNAISSANCE DU VIN
"SOMMELLERIE - OENOLOGIE"
avec certificat par L'ÉCOLE DES MAÎTRES (AU CHÂTEAU FRONTENAC)
Session de soir
12 - 19 - 26 mars, 2 - 9 avril
Sommeillerie internationale - 18 - 23 - 30 sept. 7 - 14 mai
Inscription au Château Frontenac en semaine 9h à 18h
692-0310
Professeur: M. Joseph-Aimé Côté
En collaboration avec ITALVINE

SERVICE GRATUIT A DOMICILE

POUR LE CHOIX DE TOUT DECOR INTERIEUR
Une façon agréable de choisir à votre aise dans votre foyer, les éléments de décor dont vous rêvez. Sur rendez-vous, notre représentant M. Charles Cloutier se rendra chez vous avec une foule d'échantillons de rideaux, tentures, couvre-lits et stores vénitiens. Aucune obligation.

COMPOSEZ 525-4841

30% DE RABAIS SUR STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX "REVELLO" SUR COMMANDE SEULEMENT

laliberté
MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC

De l'Atlantique au Pacifique, merci Canada et particulièrement

MERCI QUÉBEC

d'avoir eu confiance en notre étoile.

Merci d'avoir eu confiance en notre étoile et de nous avoir soutenu en période difficile. Pour vous faire partager notre réussite, nous vous offrons la plus grande vente de toute notre histoire. Une vente pleine de rabais incroyables. Comme, par exemple, ce 400 \$ de rabais qui vient s'ajouter au rabais déjà existant sur les ensembles-options Prospector de nos camions Dodge. Tous les détails chez votre concessionnaire Chrysler participant. Mais hâtez-vous! Cette offre est limitée. Et Merci encore Québec!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

1781\$

Rabais sur les pickups jusqu'à 1781\$

Tous les pickups Dodge pleine grandeur

Rabais spécial **400\$**

Tous les pickups Dodge pleine grandeur

Rabais spécial **400\$**

Rabais sur ensemble-options Prospector I **215\$**

Rabais Total **615\$**

Tous les pickups Dodge pleine grandeur excepté l'Econome D-100

Rabais spécial **400\$**

Rabais sur ensemble-options Prospector II **641\$**

Rabais Total **1041\$**

LA MEILLEURE GARANTIE AU CANADA
EXCLUSIVE AUX CAMIONS DODGE

NOUVELLE GARANTIE*
5 ANS
80 000 km

1. Moteur et rouage d'entraînement
2. Perforations dues à la corrosion sur la carrosserie extérieure.
Détails chez le concessionnaire.

SANS FRAIS ADDITIONNELS

Tous les pickups Dodge pleine grandeur excepté l'Econome D-100

Rabais spécial **400\$**

Rabais sur ensemble-options Prospector III **1381\$**

Rabais Total **1781\$**

MERCI QUÉBEC
et que le meilleur soit avec vous.

Rabais sur les Ramcharger jusqu'à 1485\$

Ramcharger 2 x 4 ou 4 x 4
Rabais spécial **400\$**

Plus des rabais sur les ensembles-options Prospector qui pourraient vous faire économiser jusqu'à **1485\$**

* Cette garantie ne s'applique pas aux camions importés ou aux camions de parcs ou de location. Somme déductible. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Au moment de l'impression, la garantie Chrysler était la meilleure selon les renseignements publiés par la concurrence.

Certains équipements illustrés ou mentionnés sont optionnels moyennant supplément.

Un seul rabais par achat.

Chrysler Canada Ltée a consenti à ses concessionnaires participants des rabais dont ils peuvent vous faire bénéficier.

ÇA BONDIT ÇA FONCE ÇA DODGE!

Camions Dodge

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266** OU ÉCRIVEZ À **CARRIÈRES ET PROFESSIONS** LE SOLEIL L'ÉC. C.P. 1547, QUÉBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
pour bureau d'avocats à Ste-Foy
— Expérience en droit du travail
Communiquer au **658-9966**

REPRÉSENTANTE - REPRÉSENTANT
pour région de Québec
— Bilingue
— Connaissance en décoration intérieure
— Bon salaire pour personne qualifiée.
Communiquer avec:
Claude Giguère
659-6921

UN MOYEN EFFICACE POUR TROUVER VOTRE MAIN-D'OEUVRE

Des études universitaires et une carrière d'avenir

Voilà ce que vous offrent les Forces armées canadiennes

Le programme de formation d'officiers de la Force régulière offre, aux étudiants possédant la formation requise, les avantages suivants:

- La gratuité des études à l'un de ses Collèges militaires.
- Un salaire garanti pendant la durée du cours.
- L'accès à un vaste choix de programmes universitaires accrédités du 1^{er} cycle.
- La possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives et culturelles.
- Un emploi assuré après l'obtention d'un diplôme.

Pour plus de renseignements concernant les exigences et les avantages des divers programmes de formation d'officiers, visitez le Centre de recrutement le plus rapproché ou appelez-nous à frais virés — consultez les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement ».

Imbattable... la vie dans les Forces



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

LE MONDE

Zia maintient sa ligne dure

◆ ISLAMABAD (AFP) — Le général Mohammad Zia ul-Haq, une semaine après les élections censées ouvrir la voie à un retour de la démocratie au Pakistan, semble vouloir continuer de faire preuve d'une grande fermeté à l'égard de ses opposants, constatent les observateurs à Islamabad.

Un opposant au régime, accusé de terrorisme, a été pendu mardi et plus de 50 autres condamnés hier à des peines très lourdes à l'issue de deux procès politiques devant des tribunaux militaires.

Le chef de l'Etat est en outre revenu sur sa promesse de libérer au lendemain des élections tous les chefs de l'opposition et les centaines de militants interpellés avant le scrutin. Au contraire, les autorités militaires, agissant en vertu de la loi martiale, ont prolongé d'un à trois mois la détention des principales personnalités du "Mouvement pour la restauration de la démocratie", parmi lesquelles le chef de l'opposition Ghulam Mustafa Jatoi, assigné à résidence à Karachi.

La pendaison dans le prison centrale de Karachi de M. Nasir Baluch, 40 ans, accusé de complicité dans le détournement sur Kaboul puis Damas en 1981 d'un avion des Pakistan Airlines par les terroristes du groupe "Al Zulfikar" — fondé par les deux fils de l'ancien premier ministre exécuté Zulfikar Ali Bhutto —, a causé une grande émotion dans le pays.

Un tribunal militaire siégeant à Lahore a clôturé hier le plus grand procès politique du régime, en prononçant une peine de 25 ans de prison pour chacun des 54 jeunes opposants au régime accusés d'appartenir à l'organisation "Al Zulfikar". Quarante-deux autres activistes, jugés par défaut, parmi lesquels les deux fils Bhutto, Shahnawaz et Murtaza, en exil à Kaboul, ont reçu la même peine.

Ce procès à huis clos avait été condamné par l'ensemble de la communauté judiciaire civile de Lahore en raison des entraves à une défense réelle des accusés.

Kim Young-sam et Kim Dae-jung collaboreront

◆ SEOUL (d'après AFP) — Les deux principaux dirigeants de l'opposition sud-coréenne, MM. Kim Dae-jung et Kim Young-sam, ont annoncé hier qu'ils uniraient leurs efforts dans le combat pour la démocratie en Corée du Sud.

"Nous avons combattu ensemble pour mettre un terme à la dictature du défunt président Park Chung-hee et nous combattons pour en terminer avec la dictature actuelle", a déclaré M. Kim Young-sam au domicile de M. Kim Dae-jung, quelques instants après l'annonce de la décision des autorités sud-coréennes de mettre un terme à la résidence surveillée de M. Kim Dae-jung et de rétablir M. Kim Young-sam et 12 autres opposants au régime dans leurs droits politiques.

Toutefois, M. Kim Dae-jung ne pourra reprendre ses activités politiques parce qu'il est toujours

sous le coup d'une condamnation à 20 ans de prison pour sédition, bien qu'il ait été libéré en décembre 1982 pour raisons médicales.

Parmi les personnes qui pourront reprendre leurs activités politiques figurent: M. Kim Jong-pil, ancien président du Parti républicain démocratique du défunt président Park.

"Notre objectif est de transformer le système politique actuel en démocratie", a déclaré hier M. Kim Dae-jung, précisant toutefois que les opposants souhaitaient "dialoguer" avec le régime du général Chun Doo-whan.

MM. Kim Dae-jung et Kim Young-sam ont précisé que si le régime actuel réalisait la démocratisation réclamée, ils coopéreraient avec le gouvernement sur des questions relevant de la sécurité nationale, du dialogue entre les deux Corées et des Jeux olympiques d'été à Séoul en 1988.



Le Sherry 74, une tradition populaire qui ne se démode pas. Y avez-vous goûté dernièrement?

Le Sherry 74 et le Porto 74 sont en vente à la S.A.Q.

EN BREF

Avions grecs

ATHENES (AFP) — La Grèce a procédé hier à la signature des lettres d'intention pour l'achat de 40 Mirage 2.000 français et 40 F-16 américains, a annoncé M. Andreas Papandreu, premier ministre grec. En achetant à des constructeurs différents, le gouvernement socialiste veut maintenir l'indépendance de la Grèce et obtenir des avantages technologiques et économiques.

Visite Genscher

VARSOVIE (AFP) — M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, est arrivé hier après-midi à Varsovie en provenance d'Helsinki pour une visite de travail de quelques heures au cours de laquelle il doit notamment s'entretenir avec le numéro un polonais, le général Jaruzelski. M. Genscher devait être en novembre 1984 le premier chef de la diplomatie d'un pays occidental à revenir en Pologne depuis l'instauration de la loi martiale le 13 décembre 1981, mais il avait annulé sa visite au tout dernier moment en raison notamment d'un désaccord avec la partie polonaise sur le programme de son séjour en Pologne.

Iraniens pendus

TEHERAN (AFP) — Trois membres des "Moudjahedine du peuple" (extrême gauche islamique, interdite depuis 1981) ont été pendus hier à Téhéran, rapportent les journaux de la capitale iranienne. Deux d'entre eux, deux frères, avaient essayé de détourner un vol intérieur iranien le 12 septembre 1984. Ils avaient été neutralisés par les gardes de sécurité à bord, un passager avait été tué, un garde blessé, rappelle le journal "république islamique". L'autre personne exécutée était accusée d'avoir torturé à mort trois gardiens de la révolution (milice islamique) en 1983, indique le journal Ettelaat. Leur exécution a eu lieu en présence des familles des victimes.

Exécution

STARKE, Floride (AFP) — Le condamné à mort Paul Witt, meurtrier d'un garçon de 11 ans en 1973, a été exécuté hier matin à Starke sur la chaise électrique de la prison d'Etat de Floride, ont indiqué les autorités pénitentiaires. Paul Witt, âgé de 42 ans, est le douzième condamné à mort exécuté en Floride — et le trente-neuvième aux Etats-Unis — depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976, par la Cour suprême, qui avait rejeté mardi soir sa grâce par un vote de 5-3.

Cargo délogé

PALM BEACH (AP) — Le cargo nézélien Mercedes I, qui s'était échoué le jour d'Action de Grâce, en novembre, contre le mur de soutènement de la somptueuse propriété de la millionnaire Mollie Wilmot, sur la côte floridienne, a finalement été délogé de sa mauvaise posture, hier matin. L'arrière du cargo, long de 58 mètres, repose maintenant sur un récif de corail à quelque 40 mètres du rivage, le dernier obstacle lui barrant la route vers la haute mer. Le navire a finalement pu être délogé grâce principalement à des marées lunaires plus hautes que de coutume. Mollie Wilmot n'a pu utiliser sa piscine de l'hiver à cause de la présence gênante "dans sa cour" du cargo échoué.

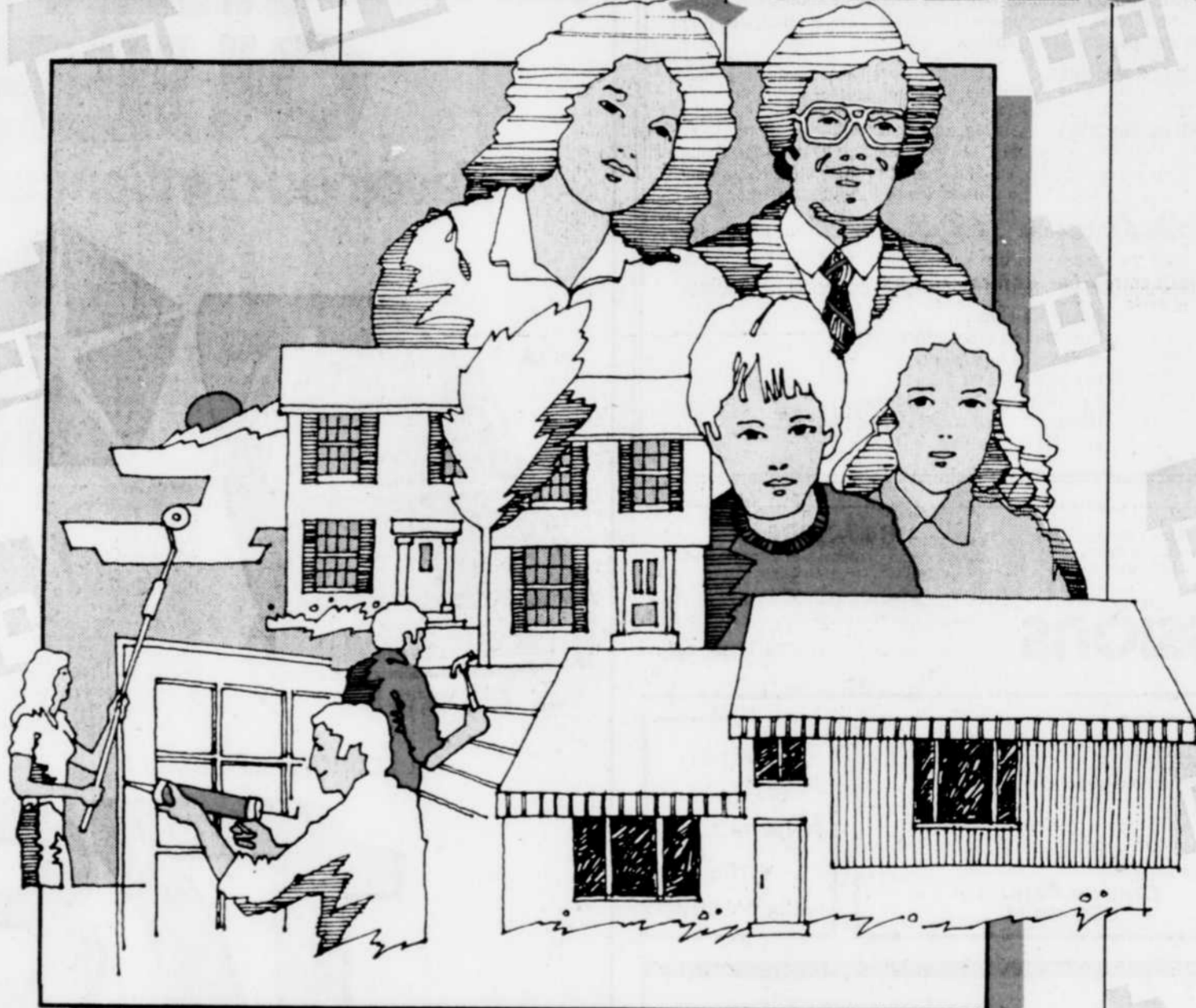
Un Matelas du Nouvel Age... Le Futon

Peut servir de matelas ou divan. Base disponible. Dimensions: 39, 54, 60 pouces.



CREATION RAYMONDE
36, St-André
Neufchâtel
842-8364

EXPO HABITAT QUÉBÉCOIS



Du 6 au 10 mars

70 exposants:

- Les constructeurs les plus réputés de la région de Québec
- Tout pour la rénovation
- Des conseils pour l'achat de votre maison

Gagnez des vacances de rêve; Tirage d'un voyage d'une semaine pour deux à ACAPULCO

Offert par VOYAGES FLEURY

en collaboration avec SOL-VAC TOURS

Procurez-vous votre coupon de participation au kiosque de l'APCHQ

Entrée gratuite
Ouvert le dimanche 10 mars de 11h à 17h



UN DÉVELOPPEMENT IVANHOE

En collaboration avec:



Région de Québec inc.



© CLON PAUL ET ASSOC.